



## Projet de ligne à très haute tension Cotentin-Maine

### Réunion publique de synthèse

**Saint-Lô, le 21 février 2006**

#### *Ont participé à la réunion*

*M. GIBLIN, CPDP*

*M. MABILLAIS, CPDP*

*M. BLONDIAUX, CPDP*

*M. VELLAUD, CPDP*

*M. BONNEAUD, CPDP*

*M. DESQUILBET, RTE*

*M. HERZ, RTE*

*M. KERKHOVE, Agir pour l'Environnement*

*M. CHARETON, Respecter le bocage*

*M. ANGER, Crilan, Sortir du nucléaire, EPR Non Merci*

*M. DUFOUR, Confédération paysanne de la Manche*

*M. BONDUELLE, 7 Vents*

*M. GALLET, FDSEA Manche*

*M. JARRY, CGT*

## **Introduction**

### **Monsieur GIBLIN Président CPDP THT Cotentin-Maine**

Je vous remercie une fois de plus d'être venus nombreux à cette réunion. Il s'agit de la dernière de ce débat public. Ces quatre mois auront permis de vous informer, et à tous ceux qui l'ont souhaité, d'exprimer leurs points de vue sur le projet. Des experts sont venus vous éclairer sur des sujets parfois complexes mais au coeur du débat. Des réunions thématiques et des réunions de proximité ont permis au débat public de laisser un large temps à l'information et à l'expression. La commission s'est attachée à venir vous rencontrer sur l'ensemble du territoire concerné par le projet de ligne en Mayenne, en Ille-et-Vilaine et dans la Manche. Ce soir, le moment est venu pour les participants de dire ce qu'ils ont retenu du débat. Lors de cette réunion, vous pourrez bien sûr vous exprimer. Cependant, comme je l'ai précisé, ce débat arrivant à son terme, nous ne pourrions rouvrir aujourd'hui toutes les questions et tous les thèmes qui ont été, de notre point de vue, largement abordés pendant ces quatre mois. La commission vous donnera en conclusion de cette réunion son sentiment sur l'apport de ce débat, sur les points qui ont été enrichis ou éclaircis, et ceux qui méritent encore des réponses pour mieux répondre éventuellement aux attentes.

La commission ne donne pas un avis sur le projet comme j'ai déjà eu l'occasion de le dire dans d'autres réunions. Son compte-rendu final rendra simplement compte des points de vue qui ont été exprimés, toutes les questions et toutes les réponses à ces questions que vous avez pu poser seront bien sûr annexées aux archives du débat. Fin avril 2006 sera publié notre compte rendu avec le bilan dressé par le Président de la commission nationale. Et RTE, je le rappelle une fois de plus, aura jusqu'au 23 juillet pour rendre publique sa décision, poursuite, modifications, remise à l'étude voire (*inaudible*) du projet initial. Les membres de la commission ont essayé de combler ce débat qui est par nature un débat contradictoire, dans un état d'esprit d'ouverture et de neutralité, je dirais de l'ensemble des acteurs. Et nous avons essayé aussi de faire que ce débat soit un lieu de véritable information du citoyen sur toute une série de sujets. Je souhaite pour conclure cette courte introduction que cette réunion puisse se dérouler dans un climat serein qui n'exclut pas la passion. Je crois que nous avons été de ce point de vue là exemplaires, dans le respect de la parole de chacun. La qualité de notre débat y gagnera. Je donne maintenant la parole à François Bonneaud, qui va vous présenter le déroulement de la réunion.

### **Monsieur BONNEAUD, CPDP THT**

Bonsoir. Donc nous avons fait nous ce soir une organisation en trois périodes de notre réunion. Dans un premier temps, et pour ouvrir la réunion, la commission vous livrera ses impressions sur le déroulement du débat public et en particulier sur la participation du public et de tous les acteurs qui ont participé au débat. Dans un deuxième temps, nous avons invité plusieurs personnes, plusieurs organismes à venir à cette table. 24 organismes ont fait l'effort d'exprimer leurs points de vue dans un cahier d'acteurs et ils vous sont distribués à l'entrée. Et donc lors de nos deux dernières réunions, la réunion de Fougères la semaine dernière et celle de ce soir, nous avons demandé à tous les organismes de leur proposer de venir prendre la parole pour exprimer ce qu'ils ont retenu du débat. Donc à chaque réunion, celle de Fougères la semaine dernière et celle de ce soir, en tout on compte une douzaine d'organismes. Et ce soir, nous avons pour l'instant cinq personnes qui sont arrivées, nous en attendons encore deux autres.

Donc sont venues pour s'exprimer des associations, nous aurons Monsieur Bonduelle qui viendra parler pour le collectif l'associations « Les 7 vents » du Cotentin, le Ciel, le comité de liaison des énergies renouvelables. Nous aurons Monsieur Kerkhove qui parlera au nom de l'association « Agir pour l'environnement ». Monsieur Chareton, qui parlera pour l'association « Respecter le bocage ». Nous attendons Monsieur Anger qui doit s'exprimer au nom d'un groupement « Crilan, Sortir du Nucléaire » et « EPR Non Merci ». Nous avons également invité l'acteur du monde agricole, Monsieur Dufour, pour la Confédération Paysanne de la Manche. Monsieur Gallet, qui parlera au nom de la FDSEA de la Manche. Seront également présents Monsieur Jarry qui parlera au nom de la CGT. Et puis pour conclure, nous aurons bien évidemment les représentants du maître d'ouvrage RTE qui s'exprimeront par le biais de Monsieur Herz et Monsieur Desquilbet. Vous pourrez bien évidemment réagir et poser des questions après les interventions, mais comme vous l'a dit notre président, il s'agit ce soir de faire une synthèse et non de relancer les questions du débat. Nous donnons deux heures pour cette deuxième partie expression des acteurs.

Et en derniers temps, pour conclure la réunion, la commission reviendra sur les points et apports qu'elle retient de ce débat à quelques jours de sa clôture. Nous limiterons cette réunion autour de trois heures. Alors avant de vous donner la parole, je vais juste rajouter quelques précisions pratiques pour la tenue de cette réunion. Pour la qualité du débat, nous vous remercions de ne pas prendre la parole sans que nous vous l'ayons donnée. D'abord parce que vous serez mieux entendu par la salle et de plus, la réunion est enregistrée, les interventions sans micro ne pourront pas être retranscrites dans le compte rendu du débat. Cet enregistrement nous permet d'établir une synthèse de la soirée, consultable sur le site Internet dès demain et de reproduire la version intégrale sous huit jours. Je rappelle que toutes les questions qui ont été adressées au cours du débat et leurs réponses sont consultables sur le site Internet de la commission. Et enfin, je vous remercie de penser à éteindre vos téléphones portables le temps de la réunion. Je vais passer la parole à Jean Paul Vellaud qui va vous présenter un premier bilan de ce qu'a retenu la commission sur le déroulement du débat public. Merci.

## Ce qu'a retenu la commission

### **Monsieur VELLAUD, CPDP THT**

Donc je souhaite vous rappeler rapidement ce que retient la commission du débat public et les conditions de son déroulement. Le premier point que je tiens à souligner est celui de la forte participation tant du public que des acteurs qui ont tous contribué à l'enrichissement de ce débat public contradictoire sur le projet dit à très haute tension. Au cours de ces quatre mois, nous avons tenu 15 réunions. 15 réunions publiques réparties géographiquement sur les trois départements concernés. Elles ont rassemblé plus de 4 000 personnes, ce qui est supérieur à la moyenne constatée par la commission nationale du débat public pour des débats de ce type ne comprenant pas de très grandes agglomérations. Le climat de ces réunions a été souvent passionné, mais les nombreux échanges se sont faits dans le respect des propos et des arguments de chacun. Cependant, deux réunions ont été perturbées et se sont déroulées dans un contexte détestable avec des sifflets et vociférations qui ont couvert les paroles des intervenants et tout particulièrement de RTE. Certains propos à la limite de la courtoisie ont mis en cause *a priori* l'honnêteté intellectuelle et l'indépendance d'experts invités. Même s'il ne s'agit que de comportements minoritaires, cette attitude d'intolérance contribue à l'évidence à ternir l'image du débat public que nous estimons

comme un moment précieux de démocratie. Il est à craindre aussi que ces ambiances houleuses aient pu dissuader une partie du public d'assister aux réunions suivantes.

Un autre point positif a été la participation des acteurs associatifs et socio-économiques qui ont répondu à notre invitation pour intervenir comme interpellateur en réunion publique. Leur présence pendant toute la durée du débat a été précieuse, permettant d'installer le questionnement et la controverse nécessaire pour le débat et de relayer les préoccupations du public. Les acteurs politiques, maires ou conseillers généraux ont participé à notre débat, notamment aux réunions de lancement et de proximité. Les participants qui ont voulu élargir le champ du débat aux enjeux nationaux de politique énergétique et de l'énergie nucléaire ont regretté l'attitude de réserve des parlementaires, les avis du débat constaté aussi dans d'autres débats publics. Nous savons cependant que ces élus sont des observateurs attentifs et en qui remontent des enseignements. Tous ces acteurs ont également apporté une contribution écrite importante avec 24 cahiers publiés dans le temps du débat. Leur analyse montre la diversité des thèmes et aussi quelles sont les préoccupations dominantes et les attentes de chacun. La presse et les autres médias ont très bien relayé les informations pour les réunions publiques et ont rendu compte de manière fidèle de leur déroulement.

Quant à RTE, ses représentants ont été disponibles pour toutes ces réunions, faisant preuve de calme face à des manifestations verbales violentes. RTE est apparu confiant dans la mise en œuvre de son projet et assez peu disposé à le faire évoluer ou à prendre en considération des demandes de réduction des impacts. Il s'est souvent trouvé aussi dans l'impossibilité de répondre à des questions qui dépassaient son domaine de compétences, par exemple sur la politique énergétique. Enfin, il a renvoyé beaucoup de questions à la concertation ultérieure, ce qui a provoqué des réactions de la part du public, des acteurs. Au fil des réunions, cette attitude a évolué sur quelques points, notamment sur des problèmes d'élevage. A ces participations, il faut ajouter celles des experts français et étrangers lors des réunions thématiques. Ils sont venus faire part de l'état des connaissances dans leur domaine de compétence et nous ont permis de mettre à disposition du public des documents, études et commentaires plus récents sur des sujets parfois controversés. En faisant le bilan de ces points positifs, de ces réserves mais aussi de ces contributions et de cette participation du public, ces réunions ont été le lieu d'un véritable échange et le débat a eu lieu sur les points essentiels. Il a joué son rôle d'information du public dans des domaines parfois complexes et ceci dans un contexte particulier où le projet EPR étant jugé comme déjà décidé en haut lieu, des menaces planaient sur ce débat annoncé à très haute tension. Notre compte-rendu soulignera l'ensemble de ces aspects qui sont révélateurs de la portée de ce débat.

Est-ce que d'ores et déjà dans la salle ou sur l'estrade il y a des gens qui souhaitent réagir sur le premier bilan, peut-être plus sur la forme et l'organisation du débat que sur les résultats même du débat ? Si personne ne souhaite prendre la parole, je vous propose qu'on passe tout de suite à la deuxième phase. Je vais demander aux personnes présentes sur l'estrade d'exprimer ce qu'elles ont retenu du débat. Alors je vous demanderai un exercice assez contraint, c'est-à-dire que vu que vous êtes assez nombreux à vouloir vous exprimer, on va essayer de ne pas dépasser 5, 10 minutes par personne de façon à ce que nous puissions entendre tout le monde. Donc je ne sais pas qui souhaite prendre la parole en premier ? Monsieur Gallet.

## Ce que les acteurs ont retenu du débat

### **Monsieur GALLET, FDSEA de la Manche**

Bonsoir à toutes et à tous. Tout d'abord, je voudrais excuser Pascal Ferrey, mon Président, qui est retenu sur son exploitation, donc c'est moi qui le remplace. Nos impressions sur le débat, un seul regret, il y a eu trop prise en compte des préoccupations et des questions des agriculteurs sur ce débat. J'ai pu voir sur le site 45 questions, uniquement sur le volet agricole. Alors que nous sommes pourtant en première ligne. Au tout début, à plusieurs reprises dans la salle, tout le monde disait « Pourquoi faire un débat distinct ? ». Au tout début, je pensais la même chose, pourquoi ne pas faire l'EPR et la THT puisque c'est lié ? En fait, heureusement que vous avez séparé les deux débats parce que là encore, le volet agricole (*inaudible*).

Alors nos exigences avant d'aller plus loin dans le projet. Quelle est la technique la moins pénalisante pour les agriculteurs ? Relancer le GPSE, Groupe Permanent sur la Sécurité Electrique et une ferme expérimentale sous la ligne existante. Connaître l'incidence sur les animaux, les bâtiments, le matériel de traite, l'informatique, la santé de l'agriculteur et animale, distances, impact. Alors nos attentes immédiates sur le volet agricole, des réponses et des engagements. Des réponses claires à nos questions de la part de RTE, une reconnaissance de l'impact de la THT sur des élevages, quitte à engager des études complémentaires. Un engagement des pouvoirs publics à réactiver le GPSE, une ferme expérimentale opérationnelle dans la Manche sous la ligne existante pour en étudier les conséquences directes et indirectes. Des réponses et une information claire sur les conséquences pour l'agriculture, les différentes techniques aériennes, enfouissement ou mixte. Alors nos attentes sur le volet agricole, en cas de réhabilitation du projet. Le projet doit être le moins pénalisant pour les agriculteurs et pour les contraintes inéluctables, il faut une juste compensation. La mise en place de protocoles spécifiques pour approcher au mieux les problématiques locales : élevage, légumes, agro tourisme. Si comme le montre l'étude du cabinet (*inaudible*), une solution mixte peut être viable. L'enfouissement de la ligne peut être privilégié dans les secteurs qui en feront la demande après concertation. Si l'enfouissement de la ligne THT n'est pas possible, nous demandons l'effacement des lignes moyennes et basses tensions du secteur. La construction du poste amont doit donner lieu à un aménagement foncier plutôt qu'à des expropriations. Pour ce faire, la SAFER doit être mandatée pour constituer des réserves foncières. En tout état de cause, si la ligne devait surplomber des exploitations, nous demanderons que RTE finance le déplacement du (*inaudible*) concerné. L'utilisation de tous les leviers pour atténuer l'impact de la ligne pour les agriculteurs de la Manche. Voilà.

### **Le modérateur**

Bien. Alors je vois qu'il y a déjà quelques réactions dans la salle. Monsieur Provost. Je demanderais à chaque participant de bien vouloir se présenter pour que l'on puisse savoir...

### **Monsieur PROVOST**

Oui alors Serge Provost, vice-président de l'Association nationale des animaux sous tension. Je voudrais féliciter le représentant de la fédération qui vient de reprendre 15 années d'un combat pour ces personnes. Merci Messieurs. Merci. Je pense que là, vous n'allez pas être fiers de dire ce que nous on a vécu. Ce n'est pas vous qui avez payé, ce sont nos propres (*inaudible*). Maintenant Monsieur le Président, je m'excuse de ce propos mais c'est la pure vérité, je ne peux pas dire autre chose. Maintenant Monsieur le Président de la commission du débat public, merci pour votre bon travail qui n'a pas toujours été facile. Je voudrais dire un mot à Michel Barnier - j'espère qui lui

sera transmis - qui lors d'un grand rassemblement en 1992 dans la vallée de la Maurienne, donc on était présent, avait compris qu'il fallait mettre en place pour les grands projets d'utilité publique un débat citoyen. Je félicite les acteurs de RTE présents à toutes les réunions, et en particulier d'avoir pris note de toutes les inquiétudes sur le futur projet THT. Je félicite en particulier Monsieur Herz et son collaborateur Monsieur Desquilbet - dont j'avais perdu le nom, excusez-moi - d'avoir pu tenir pendant quatre mois devant des salles remontées et survoltées. Et je m'excuse personnellement de certains mots que j'aurais pu avancer qui ont dépassé ma pensée. Mais je vous demande solennellement de ne jamais dire « qu'une dizaine de cas en France ». Ça, de grâce, je ne veux plus entendre ça. Merci de votre compréhension.

Maintenant, je voudrais m'adresser aux pouvoirs politiques et professionnels. Je m'excuse, je pense encore une fois de plus qu'ils brillent par leur absence. Mais de ne pas avoir pris au sérieux il y a une quinzaine d'années le cas d'éleveurs de l'Ouest qui ont suivi des expertises financées par EDF dont les résultats ont toujours été en faveur du pollueur. Je citerai un communiqué de presse sorti en janvier 93 « EDF ni coupable, ni responsable » dans une revue professionnelle agricole pour ne pas la citer, *L'agriculteur normand*. Vingt années de mensonges ont anéanti des élevages à proximité d'ouvrages EDF et RTE et déstabilisé des cellules familiales. Messieurs les législateurs, vous demandez à RTE de mettre en place des distances à respecter, entre parenthèses, couloirs de (*inaudible*). Nous vous demandons de légiférer comme vous l'avez fait pour l'amiante. L'Etat doit prendre ses responsabilités. Certains élus demandent des mesures de compensation. Sur quels critères ? Préjudices visuels, quand on sait très bien qu'au bout de 20 ans, après avoir touché - je parle en francs - 30 000 francs de préjudice visuel sont bien réels. Ça rime à quoi ? Argent public gaspillé. Et en plus, quel sera le coût d'un tel projet sur les 150 kilomètres ? Messieurs les élus et responsables professionnels, plus jamais, plus jamais, plus jamais les trois affaires d'éleveurs de l'Ouest en particulier et dans d'autres régions. Aujourd'hui, les expérimentations sont suivies et financées par qui ? Nous sommes informés de ce qu'il se passe actuellement sur des moutons, expérience qui n'a rien à comparer par rapport à des élevages laitiers ou élevages de truies. Quand le GPSE redémarrera t'il ?

Le futur projet THT ne pourra peut-être voir le jour qu'après la remise en marche du GPSE et après avoir étudié et bien analysé tous les problèmes liés au passage de ligne THT, et tous les problèmes liés aux phénomènes qui peuvent engendrer des tensions parasite en rapport avec les élevages. Car pour nous, les nuisances ne s'arrêtent pas uniquement aux bâtiments d'élevage. Contrairement à ce que l'on dit, on se focalise pour tout faire, mais ça ne résout pas tout. Il n'y a pas que ça à résoudre quand il s'agit du passage de ligne. Et nous demandons la mise en place de normes à respecter pour toute construction de bâtiments d'élevage, même dans un environnement normal. Je vous remercie Monsieur le Président.

### **Le modérateur**

Est-ce que d'autres personnes souhaitent réagir ? Monsieur Lamy.

### **Monsieur LAMY**

Monsieur Giblin, Président de la (*inaudible*) c'est-à-dire d'un acteur de courses de taureaux, je voudrais ici rendre un hommage personnellement aux personnels de secrétariat, petites mains, intermittents du spectacle quant à leur statut précaire souvent. J'aimerais surtout que jamais plus on puisse dire après la fermeture de la parenthèse de Monsieur (*inaudible*) en fait est une parenthèse dans un groupe de maladies. 400 cas de ces maladies infantiles sont un cas de maladies rares, ça c'est extrêmement grave. Troisièmement, j'aimerais qu'on respecte beaucoup plus les problèmes

professionnels que je connais bien dans l'agriculture en tant que vétérinaire, (*inaudible*) et d'autre part, vétérinaire rural pendant 30 ans. Il ne faut pas oublier que les taureaux, pour revenir aux taureaux, portent très souvent des anneaux et supporteront mal les champs magnétiques qui peuvent devenir dangereux, dans tous les sens du terme.

Troisièmement, (*inaudible*) portent également des anneaux naseaux pour qu'on puisse les maintenir. Donc c'est un peu gênant cela. Tous ces problèmes ne peuvent pas être pris en compte dans une ferme expérimentale comme à Grignon. Je vous reproche Monsieur Desquilbet et Monsieur Herz de n'être jamais allés à la ferme de Grignon. Etes-vous allé, comme ça vous était facilement promis, très, très facilement vu votre situation. Oui, ce serait quand même la moindre des choses et la moindre curiosité intellectuelle quand on fait le métier que vous faites. Transfuge d'EDF très souvent plombé. Il ne faudrait pas oublier également tous les gens qui dans - je m'excuse, ça revient à RTE puisqu'en fait RTE et EDF - beaucoup de personnels ont été transfuge de l'un à l'autre. Si quand même, depuis le départ, ne serait-ce que les deux techniciens ici qui ont été agents. Pas des techniciens, ils sont ingénieurs maintenant, mais deux techniciens disons de travail de centrale. Donc il y a toute une application qui fait qu'intellectuellement, il faudrait vous interroger un peu plus.

### **Le modérateur**

Merci. Je vous propose de passer la parole à Monsieur Dufour qui parlera au nom de la Confédération Paysanne de la Manche.

### **Monsieur DUFOUR, Confédération paysanne de la Manche**

Merci. Bonsoir et merci de me donner la parole ce soir, ce qui est complètement naturel puisque le débat public amène à ce que l'ensemble de la population ait le droit de s'exprimer. Je voudrais revenir sur ce qui m'a, moi, vraiment inquiété tout au long de cette période. C'est que je n'ai pas eu l'impression que nous ayons les mains libres et la voix toujours libre au moment où le débat public a pu commencer. Je ne le reproche pas aux gens qui sont à cette tribune, à ma droite, et notamment les gens de la commission de débats qui n'ont fait que leur travail. Mais ce qui a été très gênant, c'est qu'au moment où le débat public a commencé, c'est l'expression politique telle qu'elle a été faite dans ce pays, que ce soit sur le plan départemental, effectivement nous savions que les élus départementaux dans leur grande majorité et qu'il ne devait pas y avoir d'ombre derrière eux, c'est-à-dire que tout le monde demandait à corps et à cris cet EPR dans la Manche. Et que quelque part, ça a un petit peu pipé les dés dès le début dans la mesure où on n'a pas pu aborder la question économique au sens noble du terme, dans le sens où à ce moment-là, on savait que EDF était plutôt penché vers Penly en Seine-Maritime parce qu'il n'y avait pas besoin de couloirs de ligne, ce qui aurait limité les coûts. Ça, c'est le premier élément.

Le deuxième élément dans cette affaire, c'est qu'au moment où le débat public commençait, le premier ministre, ne pouvait-il en être autrement puisque son prédécesseur était venu dans la Manche, signer des deux mains cet EPR dans la Manche, bien avant que le débat public n'ait lieu. Et le premier ministre réaffirmait en octobre que finalement de toute façon, l'EPR se ferait à Flamanville. Au moment où on nous demandait de nous rendre dans des commissions de débat public, là je trouve quand même qu'il y a quelque chose qui a dû vous gêner fortement. J'aurais bien aimé que l'ensemble des membres de la commission de débat puisse s'exprimer là-dessus parce qu'il y a quand même une sacrée ambiguïté. On ne peut pas se dire démocrate et dire que le débat public va commencer parce que la loi l'autorise, et les lois qui ont été votées récemment effectivement nous ont tracé cette voie. Et en même temps dire « De toute façon, ça se fera,

politiquement nous avons décidé ». Il y a quand même quelque chose qui est très gênant, qui à mon avis a mis la population dans une forme à la fois des lois et je dirais de repli sur soi en disant « De toute façon, les dés sont jetés ». Ce qui fait qu'effectivement, si Monsieur Mathieu s'exprimait avant-hier ou hier dans la presse pour dire que le débat sur l'EPR avait rassemblé peu de monde et qu'il en était lui-même gêné, je pense qu'effectivement ça devait être gênant d'être dans le débat public la personne qui avait été nommée, celle qui devait rassembler de la manière la plus neutre et la plus objective possible vos témoignages. Donc je tenais à dire ça d'entrée de jeu.

Le deuxième aspect, je viendrais sur des questions où on n'a pas eu de réponse. Pouvait-il en être autrement ? Le promoteur n'était que RTE, alors que dans la THT, avant la THT, il y avait l'EPR. Et d'avoir dissocié ces deux débats, ça a faussé aussi le jeu dans le sens où bien sûr, s'il n'y a pas d'EPR, il n'y a pas de THT. S'il y a l'EPR, il y a la THT. C'est-à-dire qu'en ayant découpé ces deux débats-là, ça a faussé le jeu dans le sens où RTE maître d'oeuvre de la THT était le seul au centre du débat pour nous répondre. Et que ça, ça a été gênant de dissocier et ce n'est sans doute pas le hasard, c'était aussi peut-être pour démultiplier un peu les risques de pression que l'on pouvait voir naître en liant les deux choses dans le même débat. Ceci dit, ce qui est inquiétant et à une des questions que j'avais posées moi-même à plusieurs reprises, sur le coût réel de cette ligne. Comment peut-on nous expliquer que de faire un lieu de production aussi important à 200 kilomètres du lieu de consommation, ça renchérit fortement les coûts de production ? Et ça, c'est le contribuable qui va payer, si on devait voir cette ligne arriver donc cet EPR, ce que nous ne souhaitons pas à la Confédération paysanne pour différentes raisons, je l'avais exprimé dans ce débat.

Donc sur le coût et la définition économique dans toute sa globalité de cette implantation, on n'a jamais eu de réponse. Je crois qu'effectivement, là on est bien à côté du débat de fond dans la mesure où les politiques avaient pris des décisions plus politiciennes qu'économiques, c'est inquiétant de ne pas avoir eu de réponse dans ce domaine. Et ça nous aurait permis d'engager à ce moment-là des discussions autour des énergies renouvelables qui auraient dû être en même temps dans le débat pour réellement appréhender la totalité des éléments du coût global de la production d'énergie, qu'elle soit le nucléaire ou qu'elle soit d'autre forme. Mais là, ça aurait permis le vrai débat qui aurait été à mon avis un débat démocratique. D'autres éléments qui n'ont pas du tout apporté satisfaction, nous avons vu bien sûr, je dirais des animateurs pour avoir arraché avec (*inaudible*) un certain nombre d'autres personnes, le GPSE, la ferme expérimentale. Le conseiller du ministre de l'agriculture était dans cette salle à fin du mois de novembre et nous avait promis qu'en janvier on serait convoqué au GPSE. Je parle notamment sur l'aspect recherche des lignes existantes. Je ne me situe pas dans le processus d'EPR et d'une ligne à venir parce que je pense que (*inaudible*). Mais en tous les cas, nous attendions une convocation du GPSE pour satisfaire à la recherche concernant les problèmes posés actuellement. Le mois de janvier passé, toujours pas de convocation. Ça veut dire que là, il y avait des promesses et qui n'engagent bien sûr que ceux qui les tiennent ces promesses.

Nous avons posé la question, je l'avais posée moi-même sur l'aspect de vivre dans un environnement sain. Ça c'est un élément important, nous sommes militant à la confédération paysanne opposée aux OGM et nous avons eu devant les tribunaux récemment toute une discussion pour les risques qu'apportent ces OGM dans la nature. Eh bien je fais le lien avec ces problèmes de courants différents. Le droit de vivre dans un environnement sain. J'espère qu'un jour l'Union européenne nous permettra de gagner cette bataille et que la France aura des comptes à rendre justement du fait qu'elle ne veut pas rechercher dans ce domaine pour protéger les populations. Donc pas de ligne à haute tension bien sûr nouvelle dans la mesure où on n'a pas défini des critères de ce qu'on entend le droit de vivre dans un environnement sain. Et ça nous emmène directement



dans l'aspect du débat. Lorsqu'une industrie ou une organisation économique impose un système comme une ligne à très haute tension, il y a une perturbation du milieu économique qui sera préjudiciable à la fois pour les gens qui vivent sous cette ligne, c'est-à-dire le domaine agricole et rural, et réparation obligatoire en cas de problème. Il n'y a ni assurance, ni définitions réellement de prise en compte des réparations s'il y a des problèmes économiques, où on en sait dans le sud de la Manche.

Voilà autant d'éléments qui m'ont inquiétés, et qui m'inquiètent toujours, dans la mesure où comme je vous l'avais fait savoir dans le cadre d'un courrier il y a quelques semaines, nous n'avions pas eu de réponse à ces questions-là. J'espère qu'on les aura ce soir. En tous les cas, j'espère qu'on les aura de manière à ce que l'on puisse dire que cette ligne ne verra pas le jour dans notre département.

### **Monsieur GIBLIN**

Je voulais simplement, avant de donner la parole à d'autres personnes qui voudraient réagir sur les propos de Monsieur Dufour, réagir à ce que Monsieur Dufour a dit sur les deux débats publics. Pourquoi deux débats ? Je me suis déjà expliqué longuement là-dessus, c'est une décision que la CPDP a prise, elle n'était pas facile à prendre parce qu'il y avait des inconvénients également à toute solution de dissociation complète ou de réunions complètes et de débats. Je veux simplement dire, sans revenir sur ce que j'ai pu déjà dire sur le sujet que de faire un débat sur la THT était une nécessité parce qu'il y a des enjeux tout à fait particuliers à la THT qui sont régionaux, qui sont locaux. Et je crois que de ce point de vue-là, l'assistance qu'il y avait aux réunions publiques ont bien montré qu'il y avait des préoccupations sur ce sujet. Ça n'a pas empêché - je dis ça aussi à Monsieur Dufour, je lui dis gentiment - ça n'a pas empêché que l'on évoque tout au long du débat le problème de l'EPR, le problème de la politique énergétique. Donc d'une certaine manière, on peut dire que dans notre débat public on a aussi parlé de ces questions-là et une certaine information a pu passer, bien entendu c'est le rôle du débat public, vers l'ensemble des acteurs. Monsieur Dufour d'ailleurs a reparlé d'ailleurs longuement de cette articulation entre les deux projets.

Donc pour conclure, je crois qu'on a eu un débat qui a mobilisé beaucoup de monde, peut-être plus que le débat sur l'EPR d'ailleurs, on peut le dire au passage. Et que d'une certaine manière, on a pu aborder toute une série de questions qui sont spécifiques à la ligne THT, qui ne sont pas liées simplement à l'EPR, même si les problèmes communautaires ont été comme je l'ai déjà dit longuement évoqués.

### **Le modérateur**

Bien. Est-ce que quelqu'un souhaite prendre la parole ? Je vous demanderai de faire une intervention brève.

### **De la salle**

30 secondes, ça sera la dernière fois que je parle. Simplement, je m'inscris en faux contre les propos de Monsieur Giblin, simplement en disant que la France est quadrillée de lignes THT. Donc le débat est resté simplement sur la construction d'une ligne THT, ce qui était votre mission. Mais je suis désolé, la France est quadrillée, et si en fait on en fait une nouvelle, c'est justement parce que la France est quadrillée et est un réseau, donc il y a besoin d'une nouvelle ligne. C'est là tout le problème et ça, ça a pratiquement très, très peu été évoqué de la part de Monsieur (*inaudible*). Sauf dans des explications qui n'allaient pas jusqu'au fond des choses. Je vous remercie.

**Le modérateur**

Monsieur Dufour souhaite apporter un complément et après Monsieur je vous donne la parole.

**Monsieur DUFOUR**

Je voulais juste dire que quand j'ai fait allusion aux choix politiques qui avaient été faits et qui nous ont gêné fortement au moment du débat, quand le premier ministre affirmait que de toutes façons, l'EPR serait à Flamanville, j'aurais aimé - je n'ai pas peut-être assez insisté là-dessus, que les élus départementaux s'expriment sur ces ambiguïtés qui consistaient par exemple à dire « Il faut de toute façon l'EPR dans la Manche chez nous, votons pour l'EPR dans la Manche ». Et qu'on entendait par exemple aussi dire « Oui bien sûr, ça risque de poser problème à la santé, à la santé humaine, à la santé animale (*inaudible*) un couloir de ligne. Donc on aimerait bien l'EPR là haut, mais si possible pas de ligne parce que ça va être gênant et puis on va avoir la population qui va se dresser. Là, il y avait une ambiguïté aussi, je ne sais pas à quel endroit on l'aura, mais puisqu'on nous donne la parole dans le cadre de ces débats, j'espère qu'à un moment donné, il y aura un débat politique dans ce département sur les questions énergétiques. Malheureusement, où sont nos élus ? Même si on en a vu deux ou trois courageux qui sont venus, plus courageux que les autres. Il y en a quand même beaucoup qui ont voté à huis clos dans l'enceinte du Conseil général et qu'on n'a jamais revu en public. Ça c'est quand même assez gênant.

**De la salle**

Effectivement, débat public très bien, on l'a eu sur la deuxième réunion ici. Comme le disait Monsieur Dufour, les élus où sont-ils ? Alors quand on voit qu'on nous envoie encore aujourd'hui un joli dépliant sur le marché sur l'eau, peut-être que la prochaine fois, ça sera une initiation au funambulisme. Sauf que le débat public ne doit pas beaucoup les intéresser, c'est-à-dire que la petite populace, ça gênerait peut-être Monsieur Legrand et Jean-Claude Lemoine de s'y confronter, de venir expliquer leur positions et pourquoi ils sont autant attachés à une louche de plus et une déroulade de cas à travers notre départements, trois couloirs, bravo Monsieur Legrand, Monsieur Lemoine et les autres. Vraiment on se demande où est leur attachement au département de la Manche.

**Le modérateur**

Merci. Pour avancer dans la soirée, nous passerons la parole à Monsieur Chareton de l'association « Respecter le bocage ».

**Monsieur CHARETON, Respecter le bocage**

Oui bonsoir. Ce n'est pas facile de parler après Monsieur Dufour parce que je partage aussi pas mal de vos impressions. Notre association, nous avons voulu aborder le problème de façon pragmatique, c'est-à-dire que quelles que soient les sources d'énergie, il faudra toujours des lignes à haute tension pour la transporter. C'est pour ça que nous avons axé notre association sur l'enfouissement des lignes pour éviter les risques sanitaires, l'environnement. Commencer la commission nationale de débat public pour la décision du parlement qui a décidé la construction d'un EPR. Alors maintenant, je ne sais pas si en conclusion les résultats du débat peuvent être pris en compte. D'autres part, le tracé de cette ligne dépend-il réellement des débats lorsqu'il peut être imposé par une demande de procédure d'expropriation qui est adressée au préfet ? Que veut faire la commission départementale ? Nous avons appris que RTE avait signé une convention avec le premier ministre pour que les lignes THT 400 000 Volts soient en technique aérienne. Ce débat

(*inaudible*) les alternatives techniques donc aucun semblant de démocratie. On se demande si la création des commissions c'est un leurre pour nous occuper et nous faire admettre qu'il n'y a pas d'autres solutions. Bon les conditions que nous avons trouvées, je pense que la commission a fait le maximum pour que nous puissions tous nous exprimer. Nous avons eu des représentants des syndicats que nous avons demandés. On a eu l'expertise d'Italiens, mais quatre mois pour de tels débats, c'est trop court.

Il faut reconnaître que les associations ont pu s'exprimer. Je rappellerai effectivement que des gens, des participants, on a pu venir témoigner. Par contre des élus, nous avons retenu (*inaudible*). Ils ont exprimé leurs interrogations et ce sont les seuls. En fin de compte, le débat a permis la création de beaucoup d'associations qui se sont informées et nous avons appris beaucoup de choses, on a pu s'exprimer. Je pense que c'est peut-être le côté le plus important et qui apportera beaucoup parce que nous sommes très motivés, quand on voit le nombre de communes, de gens qui se sont déplacés. Et je pense que ce n'est pas fait et les gens ne vont pas laisser tomber après la clôture de ce débat le 23 février. Quelles sont les informations qui nous ont été apportées ? Sauf en sanitaire, on est resté un peu sur notre fin. On a constaté que les experts nous ont dit qu'en France, il n'y avait pas de problème. Il me semble que EDF exporte tous les jours du courant et quand il passe la frontière, eh bien les pays se posent des questions, des interrogations et ça provoque même des (*inaudible*). On se demande pourquoi en France il n'y a pas des telles études.

Sur le plan technique, nous avons apprécié une expertise d'Italiens qui confirme la possibilité pour ce projet de choisir une alternative technique. C'est-à-dire que la moins mauvaise condition, ça serait 120 kilomètres en aérien et trois fois 10 kilomètres enfouis. Et ils nous ont présenté que les coûts totaux relatifs sur 30 ans étaient pratiquement identiques. Donc ce résultat conforte éventuellement notre demande d'enfouissement. Je remarqueraï quand même que les représentants de RTE ont courageusement presque tout réfuté, qu'il n'y a que leur solution qui est valable. Et souvent, ils apportaient des arguments, des affirmations inexactes et qui sont à côté de la question. Par exemple, on a essayé d'obtenir la distance entre une maison et la ligne pour avoir 4 Micros Tesla, on n'avait jamais pu l'avoir. Donc on a l'impression qu'on a un dialogue (*inaudible*). Donc en fin de compte, le côté positif c'est qu'il y a une prise de conscience qui n'est pas bien reconnue et on peut peut-être espérer quand même... En général les débats ont été courtois et je pense qu'il faut que nous restions motivés et vigilants.

### **Le modérateur**

Est-ce que quelqu'un souhaite réagir à cette présentation ? Oui Monsieur.

### **De la salle**

Alors pour moi, la façon de dire que vous voulez l'enfouissement, c'est une façon de dire quelque part oui au projet. Il faut dire non à l'EPR et non à la ligne, voilà c'est tout.

### **Monsieur CHARETON**

Oui, je pense qu'il y a des associations qui défendent très bien et qui sont bien documentées pour l'EPR. On a essayé d'aborder le sujet de façon pragmatique si vous voulez. Comme de toutes façons, même s'il y a une centrale au gaz ou thermique et tout ça, il va falloir quand même des lignes à haute tension. Donc on a voulu nous simplement nous focaliser sur le côté technique du transport. Mais ça ne va pas éluder les autres problèmes, vous avez raison. On a voulu nous se cantonner sur un sujet technique. Voilà la raison.

**De la salle**

Merci. Je voulais vous poser la question suivante. Est-ce qu'on pourrait nous expliquer pourquoi s'il était plus facile d'implanter l'EPR en Seine-Maritime ne l'a-t-on pas fait ? Et pourquoi fallait-il impérativement l'implanter là haut ? Si ça supprimait le problème de transport de ligne, (*inaudible*) cette logique, je l'aurais implanté d'abord en Seine-Maritime. Est-ce que je peux avoir une explication ? Merci.

**Un intervenant**

On installe en France dans le réseau une installation de production de puissance qui était celle de l'EPR, ça crée forcément des bouleversements dans les transits de réseau à 400 000 Volts. Et donc ça crée forcément des besoins de développement de réseaux. Et dans le cas très concret de Penly, certes il y aurait fallu des développements de réseaux à faire en Seine-Maritime, où le réseau (*inaudible*). Mais ça aurait créé des contraintes de transit dans le nord de la France, qui auraient conduit à des développements de réseaux entre Lille et Arras et entre Lille et Dunkerque.

**Le modérateur**

Je vous remercie d'être resté. Alors il y avait un monsieur qui levait le doigt là-bas derrière.

**Monsieur PETIT**

Monsieur Petit. Oui, je voulais dire à propos de la séparation en deux débats, le débat EPR et puis de la THT, moi je trouve personnellement que c'était très, très confortable pour vous et très pratique. J'ai posé des questions sur l'incohérence de placer l'EPR à Flamanville, incohérence d'ailleurs qui est tout à fait soulignée dans l'ouvrage de la RTE. J'ai trouvé des éléments dans cet ouvrage. Et Monsieur Herz m'a répondu « Vous savez, nous on est là pour transporter l'électricité, on ne veut pas savoir comment elle est produite ». Donc avec de tels arguments, évidemment c'est (*inaudible*). Donc c'est une situation tout à fait pratique et j'imagine d'ailleurs que dans les débats sur l'EPR, on devait répondre « Ah vous savez, nous on produit de l'électricité, mais ce n'est pas nous qui la transportons ».

**Monsieur DUFOUR**

Je voulais juste apporter une information. Je vous invite à acheter le journal *Le Monde de l'économie* du 21 février, donc c'était hier je crois il me semble, non aujourd'hui pardon. Parce qu'en fait, il y a tout un travail qui vient de se faire au niveau de l'Union européenne sur la question qui se pose, donc comment apporter les années 2010 en Europe avec 23 % d'énergie renouvelable. Et c'est intéressant parce qu'il y a tout un travail autour de l'incohérence à continuer à construire sur des sites de production des grosses, grosses masses d'électricité et devoir les transporter sur des très grandes distances dans la mesure où il y a un certain nombre de problèmes techniques qui vont se poser avec le réchauffement d'atmosphère notamment. Et s'il y a des canicules à venir, chaque fois qu'on va se retrouver sur des très longues distances avec des grosses activités portuaires on pourrait dire, notamment sur des grosses lignes, on aura des gros problèmes techniques à gérer. Alors c'est une étude de Californie qui est amenée dans le débat européen et qui fait le tour du monde et qui est la conséquence des coupures d'électricité qu'il y a eu en Californie il y a trois ans au moment de la canicule. Donc c'est intéressant de reprendre ça. Et moi franchement, je pense que dans les trois ou quatre années à venir, RTE aura comme d'autres transporteurs d'électricité à devoir prendre en compte ces critères techniques. Et moi je trouve que ça va être intéressant parce que c'est peut-être là qu'on verra que faire des masses d'électricité dans La Hague pour aller les

transporter à plusieurs centaines de kilomètres, il faudra bien mieux trouver d'autres sources d'énergie, les faire localement et les consommer localement.

## **Le modérateur**

Je vous propose qu'on donne la parole à Monsieur Kerkhove qui va vous présenter ce qu'a retenu l'association « Agir pour l'environnement » de ce débat.

## **Monsieur KERKHOVE, Agir pour l'environnement**

Peut-être préalablement, un petit tac au tac par rapport à ce que disait RTE. Au-delà de l'explication technique, je pense que l'explication officielle elle est politique. C'est juste que les élus en haute Normandie ne voulaient pas de l'EPR et que les élus en Manche veulent l'EPR. Elle est aussi simple que ça. Maintenant, sur la partie débat, c'est un peu ce qu'on nous a demandé ce soir. Sur la forme, il faut admettre qu'on a été tributaire de l'attitude du gouvernement qui à plusieurs reprises s'est acharné à annoncer que c'était fait, que c'était bouclé, que c'était décidé. Maintenant, il fallait organiser le débat. Ça c'est ce qu'on appelle un débat de pure forme. Or ce que nous on réclame, c'est un débat démocratique préalable à toute décision. Malheureusement, ce n'est pas arrivé. Quelle que soit la qualité du débat, et ça il faut le reconnaître, le débat engagé par la CPDP, il est difficile de débattre avec une tutelle qui est en espèce de liberté conditionnelle, où finalement on est encadré par des annonces multiples qui visent à légitimer le débat.

Deuxième maladresse, ça a déjà été évoqué aussi, c'est celle qui consiste à mélanger la partie pour le tout, pour les causes et les conséquences. Il faut reconnaître que la ligne THT, c'est une conséquence, l'une des multiples conséquences du nucléaire, la centralisation des moyens de production. En France, on a 20 000 kilomètres de lignes THT et quasiment 25 pylônes. Ça, ça n'arriverait pas si c'était des moyens de production décentralisée faite à partir d'énergies renouvelables. On aura l'occasion d'y revenir. Ce qui nous a amené à dissenter sur l'accessoire, quand je dis accessoire, ce ne sont pas les conséquences de cette ligne qui sont accessoires, c'est juste que globalement, on débat l'implantation de tel ou tel pylône, de tel lieu ou de l'enfouissement éventuel. Malheureusement, il faudrait avoir un vrai débat sur la politique énergétique, et ce qu'on veut faire avec l'énergie en France.

Dernier écueil que l'on peut encore anticiper alors que les deux autres, on arrive un peu tard, il ne faudrait pas que ce débat finalement, les conclusions de ce débat, que le gouvernement fasse abstraction des conséquences de ce débat et de la mobilisation qui a pu avoir lieu et qui s'est renforcée au cours de ce débat. Il ne faudrait pas qu'à l'issue des conclusions de ce débat, finalement le gouvernement considère que vous vous êtes bien amusés pendant ce débat pendant quatre mois et on va continuer à faire strictement le même projet. Ça c'est une invite à l'intention de RTE à modifier substantiellement son projet à partir du moment où il y a des conclusions qui sont faites. Sur le fond, le refus du projet est d'autant plus fort qu'il est considéré comme inutile et qu'il produit pléthore de conséquences délétères. Quand on dit conséquences délétères, on sait ce que ça veut dire, c'est en termes de sanitaire, en termes d'impact sur la vie faune, sur les élevages, sur le paysage, sur le tourisme. Il y a une liste, les cahiers d'acteurs on en enregistre 17, à mon avis il y en a bien plus que ça. Il est d'autant plus inutile que la France n'est déjà plus sédentaire en capacité de production électrique. On en exporte largement, ce qui produit aussi d'autres mobilisations à la frontière franco-italienne, à la frontière franco espagnole parce qu'il faut exporter à bas prix et l'électricité qu'on produit de façon centralisée par les centrales nucléaires. Ça, ça évite des dommages collatéraux. Un des dommages collatéraux du nucléaire, c'est qu'on produit

énormément d'électricité, on ne sait plus quoi en faire. En France on incite à utiliser le chauffage électrique. Et en même temps, on exporte à bas prix notre électricité.

Ce que l'on constate aussi, c'est que le Président de la République l'a encore rappelé récemment dans ses vœux, mais est ce qu'il croit encore à ses propres propos, il engage la France dans une vaste politique de maîtrise de l'énergie qui en 2050 diminuera par 4 de notre consommation électrique. Si c'est crédible et si globalement il croit ce qu'il dit, ça veut dire qu'on n'a pas à encore construire un nouvel EPR pour accumuler de la surproduction à la surproduction. Ça, on a un peu du mal à comprendre comment dans un même temps on peut dire on peut « Il faut maîtriser l'énergie, il faut développer les énergies renouvelables », et en même temps, faire encore une nouvelle centrale. Ça, il y a quelque chose qui est totalement illogique dans ses propos mais on en a sans doute pris l'habitude malheureusement. Il faut rappeler qu'en France, on est censé respecter le droit européen, que le droit européen, il nous incite à produire 21 % de notre électricité à partir de sources d'énergies renouvelables en 2010, c'est-à-dire dans quatre ans. On en est encore très, très loin, on en est à 16 % et ça a même tendance à décliner. Donc pareil, si on croit respecter nos engagements, ça veut dire qu'on n'a pas besoin de l'EPR, on n'a pas besoin de la ligne THT qui va avec. Donc à un moment, il faut aussi en tirer les conséquences.

Dernier élément qui je pense accroît la mobilisation v'est l'absence de prise en considération des alternatives. Aujourd'hui, RTE vient avec un projet qui est déjà décidé, qui finalement sous l'égide de la CNDP organise un débat, n'écoute pas vraiment les propositions et s'en va. A un moment, je pense que vous vous en allez et les gens ils restent. Donc il va falloir aussi voir que les gens continuent à se mobiliser, qu'ils refusent toujours ce projet. Dernier élément, je pense que le débat aujourd'hui, il ne doit pas se réduire à un choix entre trois possibilités d'implantation et des choix en moins pire. Nous ce qu'on réclame, ce n'est pas le moins pire entre les trois solutions. Ce qu'on veut, c'est la mieux. Alors je ne voudrais pas plagier Jean-Luc Mathieu qui a compris son débat en considérant que le débat public n'était pas abouti. Mais je pense qu'aujourd'hui, le débat sur la ligne THT, il n'est pas abouti parce qu'on n'a pas eu un vrai débat sur l'énergie en France et qu'il faudrait que ça soit fait.

### **Un intervenant**

Oui juste deux minutes. Je voudrais reprendre les propos d'une représentante (*inaudible*). Je pense qu'il y a des mots que vous avez mal compris dans le domaine de la physique. Vous avez parlé de mesures compensatoires, c'est-à-dire l'enfouissement des moyennes et des basses tensions. Savez-vous cher monsieur que de toute façon, si la 400 000 existe, c'est une obligation pour RTE de donner de l'argent à EDF pour l'enfouissement. Alors ne rentrez pas dans cette tactique-là parce que ça se retournera contre vous. C'est tout. Ne prenez pas ce terme-là comme mesure d'accompagnement ou mesure compensatoire. C'est une mesure obligatoire. Dans le domaine de la physique, on ne passera pas une ligne très haute tension à proximité de lignes basse et moyenne tension qui soit parallèle, perpendiculaire à cause du phénomène physique. C'est la logique. Donc ne tenez pas le langage de mesures d'accompagnement ou mesures compensatoires. C'est une mesure nécessaire. Donc de grâce, il y a certains mots que je ne peux pas entendre sur le plan accompagnement.

### **Le modérateur**

Merci

**De la salle**

Je suis de l'association « Agir pour l'environnement » également comme Sylvain Kerkhove qui a parlé tout à l'heure. Peut-être pour compléter un petit peu sur les aspects de bilan du débat public, moi je ne l'ai observé que de loin parce que les (*inaudible*) ont peut-être aussi du mal à se positionner pour les régions qui ont été évoquées, de pollutions du débat par les prises de positions autoritaires. Je pense évidemment à cette déclaration de Dominique de Villepin disant qu'aux vues du débat public en cours, l'EPR sera construit à Flamanville. Aux vues des conclusions du débat public en cours, c'était évidemment au mois de novembre, ça laisse songeur sur la façon dont dans ce pays on conçoit le débat public. C'est d'ailleurs la première chose que je voulais dire, que le débat public est un objet nouveau qui est nécessairement imparfait. Et que de ce point de vue, il y a un vrai risque de la commission particulière du débat public de l'avoir saisie dans des conditions pas toujours faciles. C'est un objet compliqué parce qu'il y a, ça a été dit déjà, l'absence des élus locaux et départementaux en est un triste exemple. Il y a une tradition dans ce pays qui consiste à ne jamais rendre de comptes aux citoyens. Jamais. A considérer que sur un certain nombre de questions en tout cas, les citoyens ne sont pas en mesure d'entendre la réalité des problèmes ou la complexité des problèmes et qu'il faudrait les aider dans un espèce d'entre choix composé des administrations, de grands corps d'Etat, de quelques politiques et de quelques experts. Moi ce que je crois, il me semble qu'on a observé dans ce débat public, mais dans le débat public sur l'EPR, c'est qu'il y ait une intelligence citoyens. J'entends bien que ça puisse constituer quelque chose de relativement nouveau pour un certain nombre de gens. Mais il y a une indulgence du citoyen. Il y a de la modération, il y a une capacité à se saisir de problèmes compliqués. Et question énergétique, en particulier aujourd'hui avec les enjeux pétroliers, avec les enjeux énergétiques plus globaux, c'est des questions compliquées. Pour autant, les citoyens s'en saisissent et ils arrivent à dire des choses qui me semble-t-il ne sont pas moins censées que ce que l'on peut entendre de la part de gens qui sont très qualifiés, très respectueux et très légitimes.

Donc ça, c'est la première chose qu'il faut noter. La création d'associations et d'associations qui tiennent des discours cohérents, qui s'approprient le problème. Là, il y a l'intelligence du citoyen qui pose des questions de fond auxquelles effectivement il est difficile de répondre dans le cadre de ce débat public compte tenu de l'absence des élus. Parce qu'à partir du moment - je crois que c'est François Dufour qui l'a évoqué - à partir du moment où il n'y a que RTE qui est là en tant que maître d'oeuvre pour répondre, le boulot de RTE effectivement je le comprends, ce n'est pas de répondre sur les questions de fond, ce n'est pas de répondre « Quels choix énergétiques pour demain ? Quels choix du mode de production de l'énergie ? Quels choix de transport éventuellement de cette énergie ? Quel choix de centralisation ou de décentralisation ? ». Ce n'est pas le boulot de RTE, c'est le boulot de ceux qui aujourd'hui sont absents, c'est le boulot de ceux qui sont pour la protection de l'environnement mais à temps partiel. Globalement, c'est le boulot de ceux qui disent que la maison brûle mais qui jouent avec les allumettes. Et donc ceux-là, je pense qu'il faut regretter leur absence. Moi, il me semble que ce débat public par contre aura, et là-dessus je voudrais être optimiste, je pense que ce que vous vous avez dit, c'est que l'époque où on pourrait imposer d'autorité avec j'allais dire une espèce de légitimité experte ou d'autoritarisme technocratique que c'est comme ça parce que c'est comme ça et on fera comme ça, que vous soyez pour, que vous soyez contre, parce qu'on fera comme ça et parce ce qu'on l'a décidé, je pense que cette époque est terminée.

Je pense, j'en suis désolé pour les Messieurs de RTE, ce n'est pas à eux que je m'adresse mais à la fonction qu'ils représentent, je pense que vous avez des retours. Je pense que ça va prendre du temps mais que ce que vous signifiez, la fonction qui est la votre a définitivement et durablement perdue, parce que les citoyens se sont emparés de ces choses-là. Et je doute fort qu'ils décident

demain de vous les laisser de nouveau. Ils les ont pris et ils vont les garder. Je voudrais juste dire une chose, je pense vraiment qu'il faut que les citoyens les gardent parce que je pense qu'on ne peut pas faire confiance à ceux qui parlent de maîtrise de l'énergie mais qui par exemple ne sont pas capables de la maîtriser. Il y a un minimum de crédibilité à avoir et on ne peut pas continuer dans l'incohérence. Voilà, je ne parle pas plus.

### **Un intervenant**

L'intervention de Monsieur me donne l'occasion de rappeler un des grands principes du débat public qui est le principe d'équivalence. C'est-à-dire que dans un débat public, tout le monde est invité et tout le monde est mis sur le même plan. Je comprends très bien les regrets qu'ils ont exprimés de ne pas avoir des élus présents. Mais l'objectif du débat n'est pas fondamentalement de permettre une discussion entre les citoyens et les élus. L'occasion pour vous, pour le citoyen lambda comme on dit, de s'exprimer, de prendre des positions. Alors citoyen individuel ou regroupé en association. De ce point de vue là, je pense que le débat public apporte quelque chose de plus. Moi je vous donne le point de vue de tous les gens qui ont travaillé sur le débat public, apporte quelque chose de plus par rapport à ce qui existait auparavant.

### **De la salle**

Je souhaite réagir, parce que justement, si Monsieur Legrand et Lemoine sont si sûrs de leur engagement vers le tout nucléaire, parce que c'est quand même de ça qu'ils jouent, ils seraient ici, maintenant et avant pour défendre leurs positions, nous expliquer effectivement que techniquement, économiquement. Sauf que là, ils ont conscience que de toute façon, comme l'ont dit un certain nombre de gens ici, ça ne sert à rien, on ne va pas se mélanger au petit peuple. De toute façon, on a décidé que ça sera comme ça et puis les autres, ils n'ont qu'à aller se faire voir. Voilà. De toute façon, si dans la salle il y en a un certain nombre qui connaissent Jean-Claude Lemoine, mettre des coups en travers d'une idée de Jean-Claude Lemoine, c'est un caractériel qui est capable de se fâcher tout rouge quand il y a quelqu'un qui n'est pas d'accord avec lui, sur un simple débat. Alors vous pensez bien que sur un truc comme ça, il ne va surtout pas venir.

### **Le modérateur**

Il y a un monsieur qui lève la main, qui n'a pas encore pris la parole.

### **Bernard BIARD**

Bonsoir, je m'appelle Bernard Biard, je suis de Saint-Martin (*inaudible*). J'habite sous des lignes. Donc je suis venu à la réunion ce soir mais ma femme m'a dit qu'elle n'y allait pas. Et je sais pourquoi il n'y a pas beaucoup d'élus ce soir, parce que ma femme, elle m'a dit avant de partir « Si tu vas à la réunion, tu vas revenir avec le chikungunya ». Donc je pense que les élus ont peur d'attraper la maladie du moustique. En ce moment, la France commence à se bouger un petit peu pour le chikungunya parce qu'il y a 50 morts. En ce moment, on a la grippe aviaire donc vous avez des gens, même le (*inaudible*) ne vont pas en acheter, ils ne vont pas en manger. Et là, on vient nous empoisonner avec la TNT et toutes les maladies qu'on peut avoir avec leurs lignes. Et à Périers, il y a Monsieur Herz qui nous a dit que les lignes, quand on était dessous, ça ne faisait rien, même pour les gens qui se suicident. Mais après il a dit « Il n'y a pas eu d'étude ». Et à Fougères, vous avez dit, c'est marqué sur *La (inaudible) républicaine* que vous étiez sûr que ça n'avait pas d'inconvénient, ça n'avait pas d'objectif sur le cerveau. Donc je vois qu'en huit jours, vous avez fait des études. Je voudrais vous dire aussi qu'à Fougères, il a été dit qu'on ne voulait pas de courant, même de la THT. Donc à la réunion de Périers, vous nous avez fait voir qu'il fallait repasser par là, comme un



réseau ferroviaire, pour desservir les pays de la Mayenne, la Bretagne, les Pays de Loire. Et à Fougères, il y a des gens de Bretagne qui ont dit « On aura notre électricité en faisant des centrales au gaz ». On n'a pas besoin de la THT, donc on n'a pas besoin de la ligne, sauf le sénateur de Fougères, Monsieur Nogrix. Lui il veut bien de l'EPR, mais il ne veut pas des pylônes. Voilà, c'est tout ce que j'ai à dire.

### **Un intervenant**

Oui, une simple remarque. On reproche à Monsieur Legrand de ne pas être là. Simplement, il a de grandes oreilles, il a des représentants, etc. qui lui rendent compte. Voilà, c'est tout, c'est plus simple, plus facile.

### **Pascal POISSON, Conseiller municipal Vert de Saint-Lô**

Pascal Poisson, conseiller municipal Vert de Saint-Lô, donc qui démontre qu'il y a quand même quelques élus dans cette salle. Malheureusement, je ne fais pas partie des élus qui ont fait ce choix d'EPR, de ligne THT. Je croyais effectivement que ce débat était intéressant, mais comme bien d'autres l'ont souligné, le problème de ce débat, c'est qu'il y a une dissociation entre la question de la construction de l'EPR, la réalisation de la ligne THT et puis par ailleurs également la mission des déchets nucléaires. Il n'était pas remis en cause de la commission, ni du principe du débat lui-même mais plutôt des conditions de réalisation du débat alors que les décisions étaient déjà prises. Mais comment peut-on imaginer un débat sur la réalisation d'une ligne THT sans ce projet, la question de l'EPR. Sans l'EPR aujourd'hui, nous ne serions pas là à débattre d'une utilité de la ligne THT. On voit mal comment on pourrait discuter d'un équipement industriel sans estimer les conditions d'exploitation de ces équipements industriels, sans imaginer les conditions de transport suite à cet équipement industriel aussi bien le transport de ce qu'est la production de ces équipements industriels, transport des matières dangereuses. C'est la question des déchets dans toute étude d'impact, toutes ces questions font partie d'un seul et même débat.

Je crois que finalement, ce débat démontre bien par l'intervention des différents citoyens, par l'intervention des associations que nous sommes aujourd'hui dans une autre génération. On parle de EPR nouvelle génération mais je crois que ce qu'il s'agit, c'est qu'effectivement les citoyens aujourd'hui sont presque mûrs et se posent de véritables questions sur les enjeux environnementaux et sur les enjeux de santé publique. Sur la ligne THT, depuis de nombreuses années, des associations, des agriculteurs soulèvent le problème lié aux champs électromagnétiques, champs électriques, n'ont jamais eu de réponse à leurs interrogations et aux problèmes qu'ils rencontrent. Et comment voulez-vous que dans ces conditions, les citoyens, les habitants ne s'inquiètent pas ? Finalement, ce débat aura montré effectivement nombre de citoyens s'intéressaient à ces questions, mais il aura aussi démontré par ailleurs qu'il y avait aussi de la mobilisation à l'extérieur. Et cette mobilisation démontre bien que ce projet ne sera pas réalisable. Il ne sera pas réalisable dans le sens où aujourd'hui, c'est véritablement un débat sur notre politique énergétique, sur la question de l'utilité de ce nouvel équipement, de l'utilité du parc nucléaire. Il semble bien qu'aujourd'hui, aux vues du débat, les véritables questions sont des questions de la maîtrise de la consommation d'énergie, la question de l'efficacité énergétique et la question du développement des énergies renouvelables. Quant à l'enfouissement qui pourrait pour certains être une solution, il semble bien que d'une part ça ne soit pas réalisable et que d'autre part, si cette solution avait été récemment évoquée, c'est me semble-t-il pour enterrer la mobilisation qui pointe de plus en plus à travers les différents départements, à travers la Mayenne, l'Ille-et-Vilaine et la Manche démontre bien que nombre d'habitants et nombre de communes sont opposés à ce projet. Et je crois qu'au final, ce n'est pas la ligne THT qu'il faut enfouir mais c'est bien le projet EPR qu'il faut enfouir.

**Le modérateur**

Encore une question et après je vous propose qu'on laisse parler les personnes qui n'ont pas encore pu s'exprimer sur l'estrade.

**De la salle**

Donc EDF pour moi, c'est une (*inaudible*) depuis le début, aussi bien le réacteur que les lignes qui sont (*inaudible*). Je voudrais rester optimiste, mais je pense qu'il y a aussi eu de la part d'EDF la volonté de ne pas donner le parcours exact. Beaucoup de gens vont quitter la barque du débat pour se glisser chez les voisins et voir ce qu'il va se passer. Je suis très pessimiste par rapport au tracé définitif.

**Le modérateur**

Je vous remercie. Je vous propose de passer la parole à Monsieur Bonduelle qui s'exprime au nom d'un collectif d'associations qui comprend les « 7 Vents » du Cotentin, Ciel et le comité de liaison des énergies renouvelables.

**Monsieur BONDUELLE, 7 Vents du Cotentin et le Ciel**

Bonjour. J'avais vu trois choses en fait à dire ici un peu en conclusion du débat. D'abord, effectivement, ce groupe qui est mené par (*inaudible*) et moi-même je suis ingénieur indépendant, on s'était d'abord dit que si on voulait rentrer dans le débat de la THT lui-même, et pas encore de l'EPR, ce qu'on voyait avant tout, c'est une inégalité énorme du point de vue de ce que dépense le RTE du côté du nucléaire et du côté de tout le reste. On va dépenser ici 200 millions d'euros uniquement pour une seule centrale, le cahier d'acteurs, enfin le cahier du maître d'ouvrage est extrêmement clair. Et tout ça alors que les industriels, les personnes qui portent des projets en France de biogaz ou d'éolien se voient refuser les renforcements de façon écrite. Et en tout cas, même si ces renforcements sont annoncés, ça a lieu dans 10 ans. Ici ce n'est pas dans 10 ans, c'est tous les moyens de l'Etat pour que tout ça arrive tout de suite. Les associations du Cotentin sont assez choquées par cette espèce de déséquilibre où officiellement on va vers 21 % d'énergie renouvelable, mais en réalité, on décide d'un seul coup 1 600 mégawatts un petit peu pour rien, ou un petit peu pour l'industrie, mais par pour le besoin du citoyen parce que c'est ce que le débat a quand même assez bien démontré. Alors des industriels nous ont même rejoints, des industriels des énergies renouvelables. Ils ont d'ailleurs écrit au président Giblin pour dire qu'ils étaient aussi inquiets de ce déséquilibre qui est permanent. Vous savez que les 200 millions, enfin 150 à 200 millions de la ligne vont être payés par l'ensemble des consommateurs et pas par EDF producteur de l'EPR à Flamanville. Ce qu'il faut toujours rappeler, c'est une ligne qui est payée par chacun de nous, même si vous aviez chez vous des capteurs (*inaudible*).

Alors deuxièmement, ce qu'on pouvait dire, là c'est déjà plus personnel. Je ne voudrais pas parler au nom d'industriels, notamment la personne, l'industriel qui a signé cette lettre très inquiète vis-à-vis de RTE, qui est patron d'une filiale d'EDF. Donc je ne suis pas sûr qu'il serait d'accord avec moi, mais c'est quand même intéressant qu'il se mouille pour le coup en faveur des énergies renouvelables. Moi, je voulais vous dire quand même que l'impression qu'on a quand on regarde ce projet, c'est qu'on regarde le passé. L'EPR, c'est avant tout quelque chose qui est notre passé français, quelque part pour la génération, c'est un petit peu le tournant, la charnière. Qu'est-ce que c'est l'avenir ? L'avenir, c'est facteur IV en énergie, c'est ce que nous dit le monde scientifique, notamment le GIEC, c'est-à-dire les savants qui étudient actuellement la question du nucléaire et qui nous disent « Il faut de la maîtrise de l'énergie, vous n'aurez pas des solutions techniques qui

vont vous résoudre la question dans les (*inaudible*) ». C'est même de plus en plus explicite, on n'aura pas de solutions miracles, de solutions technologiques qui nous permettront de nous passer de la maîtrise de l'énergie. Et le rapport IV dans le quatrième rapport du GIEC est encore plus explicite à ce sujet. C'est-à-dire que nous ne pourrons pas nous passer d'un facteur IV par exemple pour notre logement, pour nos automobiles, etc. Et ceci va devenir quelque chose de plus en plus consensuel. Vous savez que par exemple l'Alsace a décidé de s'attaquer à la maîtrise de l'énergie. C'est la dernière région de droite en France. Alors vous avez aussi d'autres régions qui ont décidé « Voilà, il faut que dans 20 ans, dans 30 ans, nos maisons consomment quatre fois moins ». Là-dessus, les énergies renouvelables, c'est l'avenir et l'argument pour moi le plus fort, celui qui devrait nous parler à chacun de nous, c'est la question de l'emploi. Quelle que soit l'énergie que vous prenez en général, la filière bois est le plus parlant pour une région comme celle-ci, mais vous avez aussi l'éolien, le biogaz, etc., les facteurs d'emplois sont de quatre à 10 fois plus élevés pour ces énergies que pour le nucléaire. C'est ce qu'il s'est passé en Allemagne puisque depuis maintenant une dizaine d'années, les énergies renouvelables ont nettement distancé le nucléaire en termes d'emplois et les syndicats allemands sont devenus pour la sortie du nucléaire, depuis à peu près cinq ans maintenant. Pourquoi ? Parce qu'ils ont vu, y compris les syndicats de l'énergie du nucléaire, il faut le savoir, le DGP, parce qu'ils ont vu que les bilans d'emploi étaient extrêmement favorables. Donc moi, là je parle encore une fois à titre personnel. Il nous faut sortir du nucléaire, c'est ça notre avenir.

Maintenant sur la forme du débat, je pense qu'il y a toujours ce lancinant problème du débat. Donc ça, c'est quand même un point qui reste, qui restera. Je ne suis pas totalement sûr qu'il faille, c'est vrai que c'est très gênant cette histoire de séparation des deux débats, mais sachez quand même qu'il y a eu plusieurs occasions où les deux débats se sont rejoints. Et ça a été des moments intéressants à Rennes par exemple. Il y a eu quand même des moments où la possibilité était de mettre les deux infrastructures ensemble. C'est-à-dire qu'elles ont eu le même problème. Dans les deux cas, l'Etat a dit « On va le faire et puis à vous de réaliser le débat ». Là-dessus, il y a un des éléments, je ne sais pas si on peut encore s'en féliciter parce que ça serait peut-être un mot trop fort, mais on a eu un début de discussions sur une critique des projections du RTE parce que de façon annexe, une partie de la justification des projets sur l'électricité, c'était qu'on aura toujours besoin de plus d'électricité. Et ce qu'on a vu, c'est que le débat il est vrai un petit peu formaté. On fait des scénarios, donc on se représente l'avenir, on essaie d'estimer qu'est-ce que ça va être la consommation d'électricité ou d'énergie dans le futur. Et ce qu'on se rend compte, c'est que la précaution à cinq ans, à 10 ans de la part du service public et RTE, c'est légitime. Ils nous disent « Bon nous, on voudrait être sûr que ça passe ». Par exemple, ils nous ont dit à plusieurs reprises « On ne laissera pas démarrer l'EPR si cette ligne ne se construit pas puisqu'on considère que ça deviendrait dangereux pour le reste du réseau. Ça ils l'ont dit. Je pense qu'il faut le saluer. Maintenant à côté de ça, l'Etat, ce dont on s'est rendu compte durant ce débat, c'est que l'Etat se sert de ces projections et de projections à un peu plus long terme, à 2020 pour (*inaudible*). En réalité, l'avenir est ouvert, on a beaucoup de possibilités d'économies qui sont créatrices d'emplois, qui sont meilleures pour le budget des ménages. Et ceci, on l'a ouvert alors que le Président Mathieu de la CNDP EPR s'est exprimé dans la presse qu'il y ait maintenant un débat sur cette question des projections. Moi je pense que ça reste très timide, très asymétrique. Le monde des associations et des experts indépendants reste quand même vraiment à la porte, même s'il était dans la porte. L'Etat reste toujours du côté des industriels et d'EDF. Mais il y a une petite lueur et cette petite lueur, je voudrais la saluer, je vous remercie.

**Monsieur DUFOUR**

J'ai juste une petite intervention sur ce qu'a dit Monsieur Bonduelle, cet ingénieur. Ce n'est pas au réseau des compétences d'ingénieurs. Le facteur IV, ça concerne des émissions de CO<sub>2</sub>, vous êtes d'accord avec moi, ce n'est pas la consommation d'énergie. Ça dépend pour qui.

**Monsieur BONDUELLE**

Le premier bouquin, c'était (*inaudible*). Monsieur de Villepin et auparavant Monsieur Raffarin, si on peut les croire, en tout cas c'est ce qu'ils ont dit.

**Monsieur DUFOUR**

Juste pour dire que ce qui m'a surpris moi dans cette affaire, c'est que, et peut-être avec le recul, je dirais je suis conforté dans cette idée-là, c'est qu'on avait l'impression qu'à partir du moment où on avait vendu une technologie, il fallait qu'on l'expérimente chez nous, ça devait être dans le contrat. J'espère que je me trompe mais je crois bien que c'était quand même ça. On vendait un réacteur à la Finlande, il fallait donc qu'on le mette en place chez nous, c'était dans le contrat. Et qu'à partir de là, il fallait l'imposer. Et je serais bref, mais simplement pour dire que peut-être que pour vanter cette technologie et que nous, nous serions pris quelque part un peu en otage dans cette affaire-là, ce que j'espère, c'est qu'une région comme celle-ci ne fera pas les frais dans son image tôt ou tard d'un incident qui pourrait arriver et qui ferait que cette région qui produit une argumentation qui est exportée à travers le monde ne devienne un petit peu non seulement (*inaudible*) mais quelque part un peu pestiféré aux yeux de la planète.

**De la salle**

Je suis instituteur. Je voulais donner l'information à tout le monde ce soir, c'est que dans les écoles, les collèges et les lycées, le ministère de l'Éducation nationale demande aux enseignants de parler du développement durable. Il y a donc une série de 21 magnifiques photos de Yann Arthus Bertrand qu'il faut que nous montrions à tous les enfants de France. Il y a aussi une belle affiche sur le développement durable et une belle affiche sur la charte de l'environnement. Alors vous serez surpris, mais au niveau des énergies, ce n'est pas une photographie de centrale nucléaire que l'on va montrer à nos chères têtes blondes, ce sont des éoliennes *offshore* du Danemark. Il y a comme un petit problème. Où est l'erreur ? Je pense que tout le monde va la trouver. D'un côté, on montre comme c'est beau les éoliennes. On dit « Que c'est bien de développer les énergies renouvelables ». Et de l'autre côté, on prend une décision de relancer le parc nucléaire en France.

**Le modérateur**

Est-ce que quelqu'un souhaite encore prendre la parole ? Monsieur...

**De la salle**

(*Inaudible*). J'aimerais demander, est-ce qu'on pourrait croire quand même qu'au lieu de construire (*inaudible*), s'il n'y a pas de ligne, il n'y aura pas d'EPR, ça semble logique. Mais par contre, est-ce que le gouvernement est prêt à reverser cet argent-là ou RTE, simplement pour transporter dans les autres possibilités, produire de l'électricité soit par l'éolienne, soit par les (*inaudible*) des rivières parce qu'il y a quand même des rivières dans le département. Il y a aussi les marées, l'usine marée motrice, elle a existé. Voilà, je vous remercie.

**Le modérateur**

Est-ce qu'il y a d'autres réactions ? Alors je vous propose qu'on passe la parole à Monsieur Davy qui représente ici ce soir la CGT.

**Monsieur DAVY, CGT de RTE**

Jacques Davy, je suis le responsable national de la CGT de RTE. J'ai entre autres été dans la région le secrétaire du comité d'entreprise qui suivait la région en local, on me connaît un peu. Et à savoir quand même que cette ligne, le projet de cette ligne n'est pas nouveau en soi puisque ce projet existait déjà dans le carcan du transport EDF à l'époque, il y a une vingtaine d'années. Il était déjà vu comme (*inaudible*). Donc ce projet n'est pas nouveau en soi. Après, il y a obligation si l'EPR (*inaudible*), de le faire. Petite information. Pour ce qui concerne la CGT, ce qu'on en a vu de ce débat, c'est qu'on est quand même dans une époque transitoire. On a connu EDF entreprise intégrée qui avait à charge de régler le débat de la politique énergétique et donc d'intégrer le temps de construction de lignes, parce que c'est un problème de temps, de construction de lignes et de centrales pour être au rendez-vous de la consommation prévue. C'est aussi simple que ça. Et de se donner les moyens et les structures avec la mission d'être le moins cher possible et en théorie ne pas faire de bénéfice. C'était sa mission de service public. Ce qui a amené quand même quelques (*inaudible*) à l'époque travaillait tout seul, clamait seul ce que nous on a toujours dénoncé. C'est les débats qu'on a connus en Bretagne, quand sera terminé (*inaudible*) *grosso modo* pour simplifier, ça sera du nucléaire sinon rien. Les Bretons sont dans une situation quasiment au jour d'aujourd'hui de désindustrialisation parce qu'il n'y a plus les moyens de... L'entreprise dans le Finistère n'a pas pu s'installer et dans le Morbihan, si vous me démontrez que l'entreprise peut s'installer, l'entreprise qui consomme (*inaudible*), au jour d'aujourd'hui non. Moi je m'occupe un peu du réseau, donc c'est des choses assez concrètes. Et je pense, si on se donne rendez-vous dans un an ou deux, s'il n'y a rien de changé en Bretagne, je pense. Je suis le réseau, je le suis régulièrement et je vois à peu près comment il marche. Moi je suis le réseau, je ne suis pas à la botte d'une direction, je suis à la CGT. En 2004, j'ai eu quelques difficultés avec eux. Maintenant les choses sont un peu passées. Mais j'étais au poste de Cordemais et j'avais l'armée devant moi. Ce n'est pas forcément mes amis tout le temps quand même. Notre syndicalisme, il a cette particularité, pas forcément dans notre entreprise, c'est que oui, on défend l'intérêt social des travailleurs et deux, on arrive à... Ce qui fait la différence avec d'autres structures syndicales, c'est que nous, on va dans la rue pour défendre autre chose que le plan social.

**De la salle**

Combien vous êtes à la CGT pour dire de telles conneries ?

**Monsieur DAVY**

Pour ce qui est des conneries, on se donne rendez-vous et on montre les choses sans problème. Pour ce qui est de ce débat-là, j'en reviens, sur EDF de façon autoritaire, c'était la façon de fonctionner. Depuis 98, le débat (*inaudible*) par les politiques à la vitesse où les directives européennes sont venues poser le débat et les mettre dans les mains des politiques. C'est là que ça s'est passé. Et les politiques ont commencé à s'y intéresser et de façon, moi avec l'approche simplement technique, ils ont fait quelques erreurs. Ceci étant, je pense qu'au jour d'aujourd'hui, il nous manque sans doute un niveau de débat pour aborder sereinement ce genre de débat. Par ailleurs, il est focalisé sur l'EPR les moyens de production. Il est différencié parce que *grosso modo*, il y a eu des contraintes fortes, c'est que la loi empêche RTE, notamment avec la loi de 2004, de privilégier un producteur

plutôt qu'un autre. Si vous posez bêtement, enfin bêtement, ça ne sera pas bête, la question au RTE, et si à la place d'une tranche nucléaire à Flamanville on voulait raccorder sur le réseau 750 éoliennes, ça ferait plus puisqu'une éolienne fonctionne à peu près 30 à 40 % du produit en marge haute d'énergie. Donc il faudrait pratiquement deux fois plus d'éoliennes raccordées à la place. RTE ne pourra pas vous dire autre chose que nous, nous raccordons les producteurs. Point. C'est le débat de RTE maintenant.

Ce pour la vraie maîtrise pour le moment de la politique énergétique, tant que les citoyens ne la prennent pas en main, et pour le moment ça ne pèse pas lourd dedans, pour le moment, ce sont des débats parlementaires, donc les politiques. Quand la décision est à prendre, ils seront dans le débat (*inaudible*), notre politique énergétique, ceux qui vous représentent et qui nous représentent. Et au moment des applications, c'est ceux qui ont représenté le gouvernement, c'est notamment la structure et les autorités des préfets et autre, la DRIRE, tout ce qui représente le ministère. Ceux-là à mon avis, il serait peut-être intéressant qu'ils soient là. Parce qu'il y a un moment où on a loupé un étage, avant de parler du comment, on aurait dû commencer par parler du pourquoi. Pourquoi on construit ça ? Puisqu'il n'y a pas eu ce débat, moi je voulais parler plus simplement des choses qu'on connaît en ce qui nous concerne nous la CGT, on est souvent ici dans le débat sur les politiques énergétiques, on l'aborde en tant que tel puisqu'on parle de l'EPR. On en parle souvent en termes d'avenir. Enfin j'ai participé pratiquement à toutes les réunions en tant que spectateur, on l'aborde en tant que « Quels moyens dans 20 ans, 30 ans ou 40 ans ? ». Sauf qu'on est face à des urgences très concrètes, dans quelques années, vous allez voir, ça va être relativement urgent. On est dans des considérations très concrètes pour pouvoir voir l'avenir à long terme, il faut déjà s'occuper du très court terme. Donc pour le moment, le très court terme, c'est des échéances de deux, trois, quatre ans où à partir on le sait, au jour d'aujourd'hui, à moins qu'on change de façon de consommer ou de ne pas consommer, de fermer des usines ou autre, c'est de l'ordre de 10 Mégawatts par an à rajouter sur le réseau. En réalité, c'est comme ça à la vitesse où l'évolution de la consommation nationale (*inaudible*) mais avec un taux de rendement qui est ce qu'il est, (*inaudible*) ou avec d'autres énergies. On arrive à des masses assez considérables en termes de superficie couverte. On trouve d'autres moyens de production centralisés qui ne prennent pas beaucoup de place et qui permettent de mettre des (*inaudible*). Et voilà le débat. Ça, ça peut être du charbon, ça peut être du gaz, ça peut être du nucléaire et tout ce que l'on peut trouver. Ceci étant, au jour d'aujourd'hui, de toute façon ce débat-là, il faut bien trouver des solutions à très court terme, puisque l'on sait que de toute façon, le nucléaire tel qu'il est, il a encore une cinquantaine d'années, tel qu'on en est pour le fuel, le pétrole, on est à peu près dans ces délais-là. Pour le charbon, il faut être à 230, 250 ans ou plus pour certains.

Ceci étant, ce sont des énergies finies, il faudra trouver autre chose. Ceci étant, quand la recherche nous a promis quelque chose d'autre que le gaz naturel qu'il y a dans les tuyaux, on ne nous a pas mis quelque chose d'autre pour faire tourner des alternateurs. On fait avec ce que l'on a. Et on gère les choses dans l'urgence. Et l'urgence au jour d'aujourd'hui, c'est que dans trois ans, on est sur du déficit d'énergie électrique au niveau national. C'est aussi simple que ça. Et la France, elle a beau exporter, on est face à des déficits qui seront relativement faciles à démontrer. Tout simplement, cet électricité quand elle a parcouru 200 kilomètres, (*inaudible*). Et si ce qu'on exporte à l'étranger, c'est ce qu'il y a au bord de nos frontières. Si l'électricité pouvait traverser la France et aller à l'autre bout de l'Europe aussi facilement, je pense que Brest, j'espère, n'aurait aucun problème d'alimentation. Ceci étant, il y en a à Saint-Brieuc, tout le Morbihan risque de décrocher, enfin pour peu que la consommation continue à augmenter. C'est une réalité relativement simple. Nous on pense, le législateur doit sûrement être là-bas, dans ce débat là, il (*inaudible*). Regardez la Vendée. La Vendée c'est un département, au sud vous avez le Blayais du côté de Bordeaux, centrale nucléaire, vous avez Civeaux au sud, vous avez Chinon qui est sur l'est, vous avez Cordemais au

nord. Eh bien la Vendée, malgré qu'elle soit entourée de centrales, c'est quand même le seul département en France où pour tirer un TGV, on est obligé d'appeler la locomotive diesel, parce que l'électricité n'y arrive pas. Attendez, vous croyez sérieusement que De Villiers se plait à être aussi ridicule qu'il l'est, à faire tracter un TGV, à faire descendre les gens, de (*inaudible*) une locomotive que les emplois locaux des Pays de Loire payent, vous en faites partie là-bas. C'est la situation de la Vendée. Il faut des lignes pour alimenter ce genre de département. Quant aux énergies décentralisées, oui pourquoi pas, le débat...

### **Le modérateur**

Si vous pouvez faire bref, s'il vous plaît.

### **Monsieur DAVY**

Je vais au bout. (*inaudible*) qui polluent, dans la situation de ceux qui vont en ville en bus ou de l'ensemble qui vont chacun avec leur voiture, en termes de pollution, d'encombrement. Et ce n'est pas les éoliennes, quand bien même il y en aurait des centaines, qui permettront d'alimenter certaines usines qui consomment quand même beaucoup d'énergie. Moi je pense que c'est des choses qu'il faudrait sans doute les débattre plus avant. Sur les champs magnétiques, moi je travaille sous tension en 400 000 volts, jamais vous ne prendrez autant de champs que moi j'en prends, jamais. Après ce que je dis, je peux croire que ça agit sur mon cerveau puisque je dois être un peu fou, ça doit être un peu ça. Ceci étant, attendez, je ne suis pas suicidaire...

### **Le modérateur**

S'il vous plaît... Vous aurez la parole juste après.

### **Monsieur DAVY**

Attendez, je ne suis pas suicidaire. Dire qu'on est suicidaire nous à la CGT, le débat on l'a fait un peu avancer quand même. Le débat sur les champs... On l'a fait reculer peut-être ! Sur le débat sur les champs magnétiques, on est en train de se doter puisque nous, nous sommes les premiers exposés. On va régulièrement au contact et ça ne diminue pas proportionnellement à la distance, quand vous êtes près, vous prenez 100 fois plus. Ça c'est clair. C'est moi qui y vais, ce n'est pas vous. On est une structure jeune RTE, on se dote en ce moment notamment pour ça, cette argumentation là, d'un CHSCT national qui aura à traiter ça. Parce que dernièrement, au-delà des appréciations qui peuvent paraître subjectives, pour ceux qui veulent entendre que les champs sont dangereux, quand une commission conclut que ce n'est pas dangereuse, ça ne va pas et inversement. Pour le moment, il y a une réglementation européenne qui vient le (*inaudible*). D'accord, pas d'accord qui est légale, qui est un référent légal. Ça évite les débats, c'est la loi, c'est comme ça. Il n'y a pas encore eu d'interprétation. Sur l'interprétation nationale et le français j'entends. Et nous en tout cas, on va travailler là-dessus. Donc le débat de toute façon, nous on le fera avancer de notre côté. Donc si vous voulez, les notions de distance, de fréquence haute tension, ça naturellement qu'après il y a des choses qui vont se décliner pour la population.

### **Le modérateur**

Monsieur Davy, je vous demanderais de conclure. Il y a eu pas mal de réactions. Alors Monsieur Kerkhove a demandé à réagir et ensuite on prendra des questions.

**Monsieur KERKHOVE**

Je vais essayer de ne pas faire le procès de la CGT énergie. Donc j'ai relevé 2, 3, au minimum, erreurs dans le propos du responsable de la CGT. On serait déficitaire en capacité de production dans trois ou quatre ans. Je suis un peu surpris parce que fi de consommation qu'on a passée il y a une semaine, 15 jours par période de grand froid, qui arrivent exceptionnellement trois à quatre jours par an. On a frôlé les 85 000 Mégawatts alors que la France a des capacités de production de 100 000 Mégawatts. En moyenne sur l'année, on utilise 60 000 Mégawatts. Comment on peut dire qu'on est déficitaire en capacité de production ? C'est quelque chose qui est totalement surréaliste et c'est une question dont vous allez sans doute m'apporter une réponse. Tout à l'heure, vous parliez du Puy-du-Fou où on serait obligé de tracter les loco parce qu'on n'a pas de capacité de production dans le coin. Je tiens à rappeler quand même que Cherbourg, jusqu'à une période récente, on tractait les trains avec des locomotives diesel. Je ne suis pas certain que la Manche soit déficitaire en capacité de production. Alors j'espère que c'est dans l'exaltation du débat que vous avez dit ça, mais ne pas consommer, c'est fermer des usines, au secours, au secours. Vous niez complètement l'intérêt de l'efficacité énergétique où on fait plus avec moins d'énergie. C'est toute la logique aujourd'hui qui amène justement à améliorer et qui permet de rentabiliser les investissements dans les entreprises. Si vous partez du principe que si l'on ne consomme toujours pas plus, on va faire moins d'emplois, je crois que vous êtes complètement à rebours des évolutions.

Dernière réunion, vous avez commencé en disant « Les lignes THT avant, c'était une question de temps », je mets trois points de suspension pour les imposer. Maintenant, je pense que c'est une question de choix. Il y a des gens dans la salle, et à un moment, ils vont réclamer aussi d'être consultés, pas seulement pendant le débat mais aussi après. Que dire de plus ? A une époque, c'était sans doute le nucléaire ou rien. Alors moi, je ne suis pas un spécialiste, il faudra peut-être qu'on me dise, mais sur la Bretagne, est-ce qu'on sera déficitaire dans deux ou trois ans ? Maintenant, c'est rappelé quand même que, malheureusement, ça a été la politique du pire, c'est à dire qu'on n'a rien fait. Il faudrait peut-être creuser un petit peu les comités anti éoliennes composés d'anciens syndicalistes d'énergie qui pour le coup sont (*inaudible*) sur toute la France et pas beaucoup des 20 000 ou 30 000 pylônes qui sont à peu près de la même hauteur. Je suis assez surpris de voir que pour un côté sur les éoliennes, c'est une atteinte insupportable au paysage et il faut, sans commune mesure, les 20 ou 40 000 pylônes fait que finalement, il y a deux poids, deux mesures. Pour les éoliennes, on se révolte, ce n'est pas diminuer de l'instrumentalisation (*inaudible*) ces mobilisations.

Je voulais juste rappeler que le rien aujourd'hui en Bretagne, la France c'est le deuxième potentiel éolien en Europe. La Bretagne, c'est le premier potentiel français. Donc si le rien ça se résume à de l'éolien, déjà ça serait pas mal. Je pense qu'on peut faire autre chose que le nucléaire, ça crée plus d'emplois, ça devrait titiller du point de vue de la CGT. Plus d'emplois, c'est plus de syndicalistes, plus de mobilisations. Je ne comprends pas comment un syndicat peut se tirer une balle dans le pied systématiquement en disant « Non finalement, on veut rester sur nos acquis et moins employer ». Ça, c'est quelque chose qui m'échappe.

**Le modérateur**

Vous pouvez faire vos remarques. Je propose qu'on en prenne plusieurs comme ça vous pourrez certainement regrouper les réponses. Alors Madame, vous levez la main.



**De la salle**

Merci. Je voudrais répondre à RTE. Vous avez parlé de service, enfin de la mission publique, service public. Je crois en effet que c'est le rôle de RTE et peut-être que c'est aussi de remplir cette mission de manière différente, mais tout en restant une mission publique de transport de l'électricité. Alors je crois que (*inaudible*), production etc., une autre manière de remplir un service public. Ensuite, moi je suis complètement déconcerté par les besoins en énergie de la Bretagne, parce qu'au fur et à mesure qu'on arrive dans le débat, les besoins en Bretagne, ce n'est jamais la même chose. Au début la Bretagne, on avait besoin de cette ligne, parce qu'il fallait alimenter la Bretagne, enfin les Pays de Loire. Après, non finalement, la Bretagne, on n'en a plus besoin que pour les moments de pointe. Et puis c'était à l'est de Rennes et puis à l'ouest de Rennes, c'était différent. Et puis on voit dans les journaux que RTE propose de construire des sources d'énergie autres, de nouvelles énergies. Il y en a besoin que pour la pointe. Donc là, je ne vois pas très bien où on est avec la Bretagne. Et avec des besoins énergétiques, enfin je parle d'après la version (*inaudible*) évidemment. Ensuite, il y a quand même quelque chose qui m'a beaucoup intrigué, mais vraiment intrigué. Tout à fait par hasard, je n'ai pas télé Normandie chez moi. J'habite dans la Manche, j'ai la Bretagne. Et j'ai vu un jour, juste en ouvrant la télé comme ça, qu'il y avait une ligne THT qui après enquête publique devait exister à travers le parc naturel pour la Vendée et qui a été annulée. C'est-à-dire que cette ligne THT n'existe plus, enfin elle a été repoussée. Je ne sais plus par quoi, parce que je me suis dit « C'est bien... ». Ecoutez franchement, je n'ai même pas vu dans *Le Monde*. Je lis *Le Monde*, je n'ai jamais réussi à retrouver dedans. Là, je me demande pourquoi est-ce qu'on ne sait pas. Alors est-il vrai qu'une ligne THT qui devait être construite après enquête publique en Vendée a été annulée. Alors je ne sais plus si c'est le conseil d'Etat ou... Je n'ai pas bien compris qui avait annulé ça. Et puis Monsieur, je comprends parfaitement que vous défendiez votre outil de travail, mais quand même, il faut penser à tous les gens qui habitent dessus tout le temps, qui travaillent en dessous. Mais je n'ai pas non plus entendu parler de l'observatoire. Y a-t-il un observatoire de maladie, y a-t-il quelque chose ? Et (*inaudible*) avait dit « Il y a des gens qui ne vont jamais être surveillés médicalement », ce sont surtout les intérimaires, les gens qui sont employés que provisoirement.

**Le modérateur**

On prend une dernière question et ensuite on donnera le droit de réponse à Monsieur Davy.

**Monsieur BARRY**

Monsieur Barry, très rapidement. Dire que nous avons toujours plus besoin d'électricité, c'est une présentation un peu courte. Il faudrait plutôt dire que nous nous adonnons de plus en plus au gaspillage de l'électricité. Et à propos de gaspillage, je vais ajouter la chose suivante, je vais poser une question. Parmi la douzaine de bouteilles d'eau que je vois sur l'estrade, combien de litres d'eau vont partir dans l'évier ? Deuxième chose, je reviens sur le débat de nos élus. Les représentants de RTE ont une tâche difficile durant ces trois mois. Je ne vais pas m'en prendre à leur personne mais à leur mission. Ils ont été chargés de transporter les discours officiels qui souvent au lieu de parler vrai et de nous éclairer et de nous faire prendre des vessies pour des lanternes.

**Monsieur DAVY**

Le débat sur la surcapacité énergétique, moi je le redis, pour le moment les fils électriques sont des fils en cuivre et qui chauffent quand le courant passe, ce sont des véritables radiateurs. Ils chauffent

et ça limite la distance qu'on peut transporter l'électricité. Point. Il y a un moment, on en est même dans une situation pour les zones où il y a des problèmes d'alimentation, que ce soit la Bretagne, la zone PACA, 1,2 million (*inaudible*) il y a peu de temps, la zone parisienne, le Languedoc-Roussillon. On en est même arrivé à une situation où on a (*inaudible*). Vous allez sur Internet, il y a deux sites particuliers, il y a la Bretagne et la zone PACA. Pour faire baisser la consommation à des moments particuliers. Parce que la consommation, la distance moyenne en France entre l'endroit où l'énergie est produite, l'endroit où elle est consommée, c'est 80 kilomètres. C'est la distance moyenne. On arrive à 300 kilomètres pour la Bretagne. Il y a des problèmes d'alimentation pour la Bretagne. C'est une réalité. Alors la dame a dit des choses sur les phénomènes pour les passages de pointe, oui. Oui pour les passages de pointe. Sauf que les pointes sont conséquentes pendant des périodes... Les pointes, c'est la conjonction de plusieurs éléments. Les usines consomment pendant les vacances naturellement, les gens se chauffent aussi l'hiver et il y a une faible luminosité, les gens s'éclairent. Dès qu'il y a un peu un temps nuageux... Les problèmes, c'est un peu avant les vacances de Noël et juste après. Là, il y a des moments de grosses pointes de consommation.

Pour ce qui est de la THT Vendée, je ne pense pas que ce soit que la Vendée parce qu'il y a eu débat en Vendée mais il est réglé depuis longtemps. On se trouvait dans une situation très problématique. Pour les localisations, moi Monsieur je viens de vous répondre par rapport à l'énergie qui est exportée, c'est-à-dire qui sont au bord des frontières France et étranger, ce n'est certainement pas les (*inaudible*) qui partent de Flamanville. Quand ils ont fait 200 kilomètres (*inaudible*), sinon les problématiques du Finistère ne se posent pas. Et pour ce qui est de la Vendée, c'est un TGV en Vendée. Est-ce que vous avez vu un TGV tracté par un diesel ? En Vendée, puisque je parlais de la Vendée, ils n'ont pas eu le choix. Eux, ils le tractent par un diesel. Ça c'est une réalité propre aux entreprises pour ce qui était des secteurs où il y a des économies de faites, je vous prie de croire que les entreprises, il y a longtemps qu'ils les font. Les entreprises sont sûrement des structures où en termes d'économies d'énergie, sur le (*inaudible*), là ça pèse sur le (*inaudible*), c'est évident. Par contre, énergie et consommation électrique en train d'exploser fortement. Moi j'ai un regard particulier sur les zones comme la Bretagne ou le Morbihan, encore que le Morbihan, c'est agroalimentaire. Et de façon générale, ce sont les usagers. Il est là le problème. Et là, toutes les économies d'énergie, isolation de bâtiments, les choses comme ça, ça a sa place. Et tout de suite, on est confronté au (*inaudible*). Ça nous, il n'y aura pas de problème, ça il n'y a pas d'ambiguïté. Quand il y a des développements du logement social qui est en train de s'imposer normalement les 20 %, chiche, arrêtons de faire des loyers pas chers pour les gens qui n'ont pas trop les moyens et qui explosent leurs factures en chauffage. Ça, nous on n'a jamais été (*inaudible*) de ça. Sauf que vous partez pour se donner les moyens, qui payent les moyens d'isolation ? On tombe ou sur des aides publiques ou sur un débat où nous on est toujours inquiet, augmenter les salaires des gens et une nouvelle répartition des richesses. On ne va pas y échapper.

## **Le modérateur**

Deux questions précises. Avant, il y a eu deux questions précises qui portaient sur le réseau alors est-ce que quelqu'un peut peut-être répondre sur les besoins énergétiques en Bretagne, quelle est sa vision de ce problème-là. Et puis sur ce que Madame avait évoqué sur l'enquête publique qui aurait amené un projet de ligne. Pour être très, très bref là aussi, parce que ce n'est pas de refaire tous les débats ce soir non plus.

## **Monsieur HERZ**

Donc je vais être très bref, d'autant plus qu'il s'agit d'une question qui est déconnectée du présent débat puisqu'on a toujours à RTE affirmé que la ligne Cotentin Maine n'apportait pas de réponse

aux questions de l'approvisionnement énergétique de la péninsule bretonne à l'ouest de Rennes. C'est un problème distinct. Donc le concernant ce problème de l'ouest de Rennes, ce qui a été dit à la réunion du 10 février à Rennes par Monsieur Bouchard le directeur régional de RTE dans l'Ouest, c'est que face aux constats qu'on a actuellement sur la situation du réseau, nous avons mis en place des dispositifs électrotechniques – je ne rentre pas dans les détails, ça a été détaillé à Renne - destinés à tenir la fonction dans l'ouest, donc des condensateurs et ce qu'on appelle des CSTR, des compensateurs statiques de puissance réactive. Il y a également la question de l'appel d'offres qui a été soulevée. C'est un appel d'offres qui est lancé pour une capacité de production, pas pour une installation, pour une capacité de production disponible à la pointe à laquelle RTE pourrait faire appel, sachant que l'opérateur qui remporterait l'appel d'offres en dehors de cet appel qui est obligatoire, serait totalement libre de la destination de son énergie. Concernant la question soulevée par Madame, il s'agit de Loire Atlantique, d'un projet de ligne électrique à 225 000 Volts qui partent de la rivière. Il s'agit d'une annulation de la déclaration d'utilité publique en seconde instance au conseil d'Etat. C'est vrai. En l'occurrence, (*inaudible*) serait constitué je dirais entre guillemets (*inaudible*). C'est une annulation administrative. Chaque thème est différent devant les tribunaux, donc ça alimentera la jurisprudence.

### **Le modérateur**

Merci. Monsieur Dufour souhaitait apporter aussi un complément et ensuite on reprend les...

### **Monsieur DUFOUR**

Merci. Je voudrais apporter un élément de réponse sur l'avenir d'une région comme la Bretagne et notamment le département du Morbihan. Il a été décidé il y a quelques semaines, c'est un choix, c'est une décision à l'OMC à Hongkong au moment des débats, au mois de décembre, que la fin des subventions aux exportations était pour 2013. Ça concerne l'Europe et ça concerne notamment la production de volailles de type industriel. Ce qui veut dire qu'il y a des centaines de milliers de tonnes de volailles et de morceaux de volailles qui partent dans les pays du Sud et qui en 2013 n'auront plus de place parce qu'il n'y aura plus de subventions. Ce qui veut dire que la Bretagne qui est la région d'Europe qui produit ce type de produits devra changer son système de développement et toute une partie de cette production ne partira plus, donc ne sera plus produite. Ce qui va amener à partir de 2013 un changement très profond sur les choix de développement et donc à partir de là, de diminution de consommation en électricité. Puisque ce type de production de volailles industrielles nécessite notamment en été, pour faire tourner les ventilateurs, pour refroidir les poulaillers des consommations abominables d'électricité. Donc ça va changer énormément dans le Morbihan, Côtes-d'Armor, Ille-et-Vilaine et Finistère la donne dans cinq ou six ans. Et notamment en 2013.

### **Le modérateur**

Bien je vous remercie. Alors je vous propose, parce que RTE est là aussi ce soir pour nous dire ce qu'il a retenu du débat. Donc on va prendre deux questions dans la salle. Mais je vous demanderais s'il vous plaît de ne pas relancer tout le débat parce que ce n'est vraiment pas le but, on ne peut pas faire ça au dernier moment. Et ensuite, on donnera la parole à RTE pour qu'il nous dise ce qu'il aura retenu du débat.

### **Michel HOUSSIN, association Marée Sous Tension**

Vous pouvez compter sur moi pour ne pas relancer le débat bien sûr sur l'EPR, c'est évident. Mais je voudrais revenir à des propos très...

**Le modérateur**

Si vous pouvez vous présenter...

**Michel HOUSSIN**

Pardon. Michel Houssin, Président de l'association Marais Sous Tension. Donc j'avais participé au débat à Périers et j'ai assisté il y a peu de temps au compte-rendu fait par la CFDT à Cherbourg sur l'EPR. Je ne veux pas non plus que cette soirée soit non plus un jugement de la société mais on a assisté au même type de débat, à la même chose effectivement à Cherbourg où la CGT demandait encore plus qu'EDF, effectivement le projet d'EPR et le projet THT. La CGT demandait encore plus sur l'amont le fait qu'il avait besoin de (*inaudible*). Sauf qu'*a priori*, le premier choix qui avait été fait sur l'EPR, c'était à Penly. Le choix aurait été (*inaudible*) applaudi et non pas (*inaudible*). Donc c'est évident que si c'était la Bretagne (*inaudible*). Sur la nécessité de production, EDF aujourd'hui ne soutient même pas la thèse qu'il y a besoin d'électricité. C'était un des comptes rendus de la réunion d'EPR à Cherbourg, ce qu'EDF demande, c'est qu'il a besoin des matières de compétences, cherchez l'erreur, maintien des compétences et renouvellement des réacteurs pour 2020. Hypothétique en 2020, sachant que la durée des réacteurs, ce n'est pas moi qui le dis, c'est la commission qui le dit, sachant que les réacteurs aujourd'hui on leur donne une longueur de vie de 25 ans, peut-être que demain ça sera 35 et après-demain 45, peut-être voire même 50. Ça veut dire que le fameux parc de renouvellement des réacteurs ne sera plus en 2020, ça pourra être éventuellement en 2030 ou 2040. Donc ça veut dire que l'immédiateté, le besoin de changer immédiatement les réacteurs, ça ne tient plus. « On n'a pas besoin d'électricité, on n'a pas besoin (*inaudible*) », il n'y a que la CGT qui défend le truc. Cherchez l'erreur. Il faut quand même être sérieux. Quand vous nous dites effectivement qu'en Bretagne dans deux ans il y a des problèmes, de toute façon l'EPR c'est quitte ou double. Moi si je compte bien, 2006 plus deux, ça fait 2008 donc il est urgent de demander des éoliennes, ça va bien plus vite.

**De la salle, CGT**

Désolé d'être obligé de reprendre les propos de mon camarade de la CGT mais il y a quand même des choses qui ne peuvent pas être laissées comme ça. La dernière réunion ici, il y avait une discussion de tracts appelant à l'EPR « Oui à la ligne ». (*Inaudible*), moi je veux bien. Là on va en reparler. Sauf que ça amène qui ? On l'a vu pour La Hague, on l'a vu pour Flamanville, ça amène des entreprises d'envergure nationale voire plus, internationales, avec leurs salariés, le savoir-faire et tout ça pour les grands chantiers. On donne les brouilles aux entreprises de la région. Quand ils ont tout ramassé, parce qu'on a vu dans le même temps, c'est aussi les mêmes entreprises qui ont ramassé par exemple le petit Versailles, le petit palais où Legrand se trouve très à l'aise aujourd'hui, plus à l'aise que dans cette salle sans doute. Bon, ça c'est bien créateur d'emplois mais à une condition, c'est que les gens, les locaux aient leur part de l'emploi. Et pour les brouilles, ça s'est déjà une chose.

Deuxième point sur lequel je voudrais revenir concernant tes propos, c'est en ce qui concerne l'amiante. S'il y a bien un syndicat qui ne peut pas aujourd'hui, même si après longtemps vous avez réagi et que vous commencez vraiment à prendre à bras-le-corps la défense des argumentés, il faut quand même savoir que pendant des années... Et je vais citer un exemple local parce que c'est toujours intéressant de parler de local. Mais ça, c'était aussi la position nationale, parce que la CGT, quand il y a une décision qui doit être prise à un endroit circule, c'est là haut que ça se décide. Il y avait des entreprises qui parmi les matériaux qu'elle manipulait, il y avait de l'amiante. Et un tas de copains qui disaient « Il serait peut-être temps... », ils allaient voir le patron pour faire en sorte

qu'on protège leur santé au travail et que l'on mette en place les protections nécessaires. Et je suis désolé de dire que c'est des copains de la CGT qui faisaient obstacle parce qu'il y avait des primes et (*inaudible*) disait « Ah mais ça sera où je mets des protections en place, c'est normal, mais dans ce cas-là, les primes n'ont plus lieu d'être. Et les petits copains se sont battus pour les primes pendant des années, accrochés comme des morpions au (*inaudible*). Moi je veux bien, mais que maintenant vous donniez des leçons sur l'amiante, désolé. Alors prenez votre part de boulot, parce que les salariés, eux ils ont été empoisonnés, la plupart ils sont déjà morts ou moribonds.

Mais seulement, il faut faire attention à ce que l'on dit et il faut penser un petit peu plus loin que la simple prime de la fin de mois. Qu'est-ce que deviennent les gens qui ont été irradiés à La Hague, et on en sait de temps en temps, il y en a quelques-uns qui passent à la casserole. Non, on ne dit pas. On ne dit pas. J'avais cru comprendre que tu étais au CE, mais enfin bon... Moi je viens, est-ce qu'il y a par rapport à la santé au travail justement un suivi, enfin ça me paraîtrait normal de savoir qu'est-ce que deviennent les milliers de salariés qui travaillent sous les lignes électriques. Et ça, c'est difficile de le savoir. Donc attention, parce que demain, il y aura les déchets, qu'est-ce qu'on en fera ? Etes-vous prêt à défendre maintenant le problème du nucléaire, le problème qu'il engendre plutôt que de dire « On défend l'emploi, c'est maintenant tout de suite et puis après, on verra ». Eh bien non, après c'est nos enfants, nos petits-enfants, tu en as sûrement et moi aussi, et je tiens à défendre leur avenir.

### **Monsieur BONNEAUD**

Je voudrais quand même qu'on donne aussi ce soir la parole aux représentants de RTE, parce qu'ils sont là depuis le début et ils ne disent rien. Ils sont quand même venus ici ce soir pour nous faire part de ce qu'ils ont retenu de ce débat public. Donc c'est aussi pour ça que ces réunions ont eu lieu. Donc je vous demanderai de bien vouloir les écouter. Ils ont un temps de 20 minutes pour exprimer ce qu'ils ont retenu. Je vous donnerai la parole juste après. Je vous donnerai la parole juste après, je vous le promets. Je voudrais que RTE s'exprime tout d'abord.

## **Ce que RTE a retenu du débat**

### **Monsieur HERZ, RTE**

Oui merci Monsieur Bonneaud. Donc j'ai préparé une intervention, j'ai également noté quelques éléments en fonction des questions qui ont été posées. J'espère que je ne serais pas trop long. Mesdames et Messieurs, ce débat public a permis de faire le tour du projet Cotentin Maine en abordant l'opportunité, les objectifs et les caractéristiques principales de ce projet. Débattre c'est parler bien sûr, c'est aussi écouter et c'est surtout apprendre. Alors de quoi avons-nous parlé ? Qu'avons-nous entendu ? Qu'avons-nous retenu des cahiers d'acteurs, des préoccupations estimées dans nos questions écrites ? Et quels enseignements avons-nous tiré du débat public ? Sur quel élément pouvons-nous nous appuyer dans la décision que nous prendrons sur le principe et les conditions de la poursuite du projet ? Sur quoi pouvons-nous d'ores et déjà nous engager ? Alors il y a pour nous trois points déterminants. Le premier point, c'est la solution technique du projet. Est-il possible de raccorder la nouvelle tranche de Flamanville sans ligne Cotentin Maine ? Existe-t-il des alternatives techniques et (*inaudible*) ?

Le deuxième point, qui sont vos préoccupations pour la santé, c'est des préoccupations fortes, je l'ai entendu et bien compris. La question qu'il faut se poser, c'est quels sont les effets des champs électromagnétiques sur notre santé ? Le troisième point concerne l'insertion de l'ouvrage dans l'environnement, comment respecter le cadre de vie de chacun, l'agriculture et le tourisme ? C'est pour nous une priorité. Avant de commencer, je voudrais dire un mot concernant l'EPR. Dès les premiers échanges, tout au long de ce débat public et y compris ce soir encore, nombre d'associations et d'organisations ont surtout mis en question les choix énergétiques de (*inaudible*). Sur ce point, certains d'entre vous peuvent le regretter, RTE n'a pu apporter que des réponses sur sa mission de gestionnaire des réseaux de transport d'électricité. Je rappelle à cet égard que la commission nationale du débat public avait fait le choix d'organiser deux débats distincts et coordonnés, considérant les liens étroits entre ce projet Cotentin Maine et celui du réacteur tête de série d'EPR à Flamanville, et considérant qu'il s'agit de problèmes d'ouvrages distincts, selon des problématiques différentes et dans des impacts différents concernant (*inaudible*). Alors ce qui est positif, c'est que nos échanges nous ont permis de mieux faire connaître la mission de service public de RTE. A quoi servent les lignes électriques ? Eh bien elles servent à garantir en toute sécurité, sept jours sur sept, 24 heures sur 24, donc la pointe, l'approvisionnement en électricité de tous les Français des services publics et des entreprises.

Revenons maintenant aux trois enseignements concrets du débat. Le premier enseignement concerne la justification des lignes du projet. Il y a eu un vrai débat sur ce point parce que plusieurs solutions ont pu être discutées en toute transparence. Nous avons débattu de la possibilité d'une ligne souterraine, j'y reviendrai tout à l'heure, d'une liaison sous-marine et même de la possibilité de pas de ligne du tout. Aujourd'hui, tel est le bilan. Tous les experts intervenus à la demande de la CFDT ont confirmé la nécessité de renforcer le réseau de transport d'électricité si l'EPR s'implante à Flamanville. L'expert indépendant choisi par la commission nationale du débat public confirme que la ligne aérienne en direction du sud est bien la solution la plus adaptée sur le plan technique, environnemental et les (*inaudible*). Il y a donc maintenant un consensus très clair pour dire que si l'EPR est implanté à Flamanville, la ligne Cotentin Maine est nécessaire. Je précise que c'est une réalité qui demeurerait si nous parlions de centrales gaz ou d'éoliennes. Et j'ajouterai en réaction aux propos de Monsieur Bonduelle que RTE ne fait aucune discrimination dans le raccordement des différents producteurs, ça a notamment été reconnu dans une récente discussion de la commission de régulation de l'énergie. Ce qu'il est important également de savoir, c'est que la ligne Cotentin Maine, justifiée par EPR apportera également comme (*inaudible*) supplémentaires au réseau de transport et qu'elle rendra le réseau du grand ouest plus robuste pour résister aux incidents. Mais je viens de le dire à l'instant, cette ligne ne saurait apporter de réponse aux fragilités électriques spécifiques de la péninsule bretonne, c'est-à-dire à l'ouest de Rennes. Ce projet offre également l'opportunité de renforcer la sécurité de l'alimentation et d'améliorer la qualité de l'électricité dans la région, qui n'est pas sa vocation première. Mais comme l'ont souligné les CCI de Mayenne, pourquoi nous priverions-nous d'une telle opportunité puisqu'une bonne qualité de l'électricité, c'est indispensable dans l'entreprise au développement économique ou des territoires et à la création d'emplois.

Le deuxième enseignement de ce débat public, c'est les préoccupations parfaitement normales pour notre santé. Nous nous engageons donc à multiplier l'information de transparence sur ce thème auprès de la population concernée par la ligne Cotentin Maine. C'est en effet de notre responsabilité d'aménageur, non seulement de contribuer à l'acquisition des connaissances sur tout ce qui touche à l'électricité, mais également de partager ces connaissances avec notre personnel et notre public. Nous poursuivons cette information à travers les éléments de proximité avec vos représentants que sont les élus et les associations. Aux vues des résultats de près de 30 années d'études de par le monde, le bilan est très rassurant. Il faut dire la vérité sur ce point. Toutes ces expertises ne

montrent pas à ce jour d'effets significatifs sur la santé. Une seule interrogation subsiste, elle concerne les enfants. De quoi parle-t-on ? Certaines études épidémiologiques ont observé des corrélations statistiques entre les risques de leucémie chez l'enfant et l'exposition aux champs magnétiques supérieurs à 0,4 micro tesla en moyenne sur 24 heures. Mais aucun scientifique n'a pu prouver que les champs électromagnétiques en étaient la cause. Les épidémiologistes eux-mêmes sont très prudents et se demandent si ces résultats pourraient être expliqués par d'autres facteurs environnementaux. Donc c'est bien une preuve que ce bilan est rassurant.

Je rappelle d'ailleurs qu'il existe une réglementation en France qui reprend celle préconisée au niveau européen, qui garantit je cite, «un niveau élevé de protection de la santé ». Et cette réglementation est strictement appliquée par RTE. Bilan rassurant, strict respect de la réglementation, est-ce suffisant ? Pour aller plus loin, RTE met en place une approche de précaution fondée sur deux piliers. Le premier pilier, c'est soutenir la recherche en coordination avec les organismes internationaux, en garantissant l'indépendance des chercheurs et en assurant la publication des résultats obtenus. Le deuxième pilier, je l'ai déjà dit, c'est assurer les informations tierces sur les avancées de la recherche régulièrement, en toute transparence auprès des employés, du grand public et des professionnels de santé. Le troisième enseignement de ce débat public concerne le monde agricole. J'ai bien noté la double préoccupation concernant les animaux d'élevage et les exploitations agricoles. Et les cinq engagements que nous prenons ce soir devant vous en témoignent. Concernant les élevages, la proximité des lignes se traduit dans de très rares cas par l'apparition de tensions de courant parasites dans des structures métalliques (*inaudible*). Ce phénomène est aujourd'hui connu et (*inaudible*) permet d'y faire face. Pour le projet Cotentin Maine, nous avons la volonté d'intervenir en amont. Premier engagement, nous proposerons des choix de tracés ne surplombant pas les bâtiments d'élevage et limitant les proximités avec la nouvelle ligne. Nous souhaitons que les représentants des exploitants puissent nous aider à remplir cet objectif au mieux en jouant un rôle actif dans la recherche du tracé.

Deuxième engagement, nous ferons réaliser des diagnostics électriques de compatibilité des bâtiments d'élevage avec la future ligne et si ça s'avère nécessaire, nous financerons les mesures correctives éventuellement nécessaires, telles que la mise (*inaudible*). Troisième engagement, dans les cas exceptionnels où malgré cette approche amont il subsisterait des problèmes, eh bien le GPSE prendrait le relais en réalisant des diagnostics techniques sanitaires et électriques. Cet engagement est très concret puisque le GPSE est officiellement relancé. J'ai le plaisir de vous faire savoir que grâce à l'initiative, à l'insistance conjointe de RTE et de la CPDP, le ministre de l'agriculture et les présidents d'EDF et de RTE viennent de signer le nouveau protocole. Et Messieurs Dufour et Provost, je dispose d'exemplaires de ce protocole si vous souhaitez en prendre connaissance. Cette relance du GPSE répond donc à une demande de plusieurs acteurs. Je souhaite que ce travail partenarial puisse se poursuivre en toute transparence avec l'ensemble des acteurs concernés. Alors la question de la ferme expérimentale a également été évoquée ce soir. Il est vrai que Monsieur Davy et moi-même, nous y avons été. Nous avons dans la salle Monsieur Deschamps, François Deschamps, spécialiste de ce sujet à RTE qui connaît très bien Grignon. Et si vous voulez qu'il s'exprime, il pourra décrire les travaux et notamment ce qui est prévu à l'avenir concernant les bovins. Concernant les indemnités, plusieurs acteurs nous ont fait remarquer que les protocoles nationaux avaient des barèmes qui ne sont pas adaptés aux structures spécifiques. Donc le quatrième engagement, c'est normal, nous proposerons aux organisations agricoles de convenir d'un barème spécifique qui devra être entériné par la signature d'une convention particulière. Le cinquième engagement, nous proposons cette convention qui également concernait les modalités de dialogue pour l'implantation des pylônes afin d'en réduire l'impact et également l'organisation des champs. Le quatrième enseignement du débat public, c'est bien sûr la nécessité de préserver au maximum le cadre de vie de chacun d'entre vous,

l'environnement naturel, l'économie locale et le tourisme. Nous nous engageons à prendre en considération ce que vous avez exprimé, qui seront un souci permanent pour nous, notamment pour nos ingénieurs concertation.

Avant de conclure sur ce point, il me semble normal d'évoquer l'idée de l'enfouissement de la ligne, cette piste ayant été largement abordée par l'association « Respectons le bocage » mais aussi par plusieurs élus. Je rappelle tout d'abord qu'en France, nous n'avons pas de position de principe sur l'enfouissement. La France est le pays européen qui possède de loin la plus grande quantité de lignes 225 000 Volts enfouies. En 400 000 Volts, nous l'avons dit, et tous les experts intervenus à la demande de la CPDP l'ont confirmé, l'enfouissement n'est pas une solution pour le projet Cotentin Maine. Sur le plan technique, si l'enfouissement est aujourd'hui possible sur quelques dizaines de kilomètres, notamment grâce aux recherches que nous menons depuis plusieurs années, la réalisation d'une ligne souterraine de 150 kilomètres représenterait un (*inaudible*) technologique qui peut être entrepris sans risque. Comme nous sommes responsables de la sécurité de l'alimentation électrique, nous ne prendrons pas ce risque. Sur le plan environnemental, ce n'est pas parce qu'une ligne souterraine ne se voit pas qu'elle n'a pas d'impact. Comme le confirment les études que nous avons menées, les liaisons souterraines, en effet en 400 000 Volts, ont un impact non négligeable sur le sol et les milieux naturels, notamment sur l'hydrologie, la faune et la flore. Une surface au sol d'environ 15 mètres doit être libre de toute végétation, de toute installation, de toute végétation autre que superficielle et ceci implique entre autre la suppression des talus EDF, du bocage.

Enfin sur le plan financier, l'enfouissement d'une ligne à 400 000 Volts comme Cotentin Maine, c'est estimé à 6 millions d'euros du kilomètre. Autrement dit, rien que pour une vingtaine de kilomètres, le surcoût représenterait l'ordre de grandeur du montant des travaux de désensablement de la baie du Mont-Saint-Michel. Je voudrais préciser à Monsieur Chareton que les surcoûts relatifs qu'il a annoncés sont ceux du coût global dans l'hypothèse d'un projet de 30 kilomètres de souterrain et 120 autres kilomètres en aérien, sur le coût total. Pour ce qui est du coût unitaire par kilomètre, en comparaison entre l'aérien et le souterrain, (*inaudible*) a confirmé les ordres de grandeur de RTE, qu'il s'agisse de coûts d'investissement ou de coûts concrets. Alors la question du tracé sera essentielle pour la meilleure insertion dans d'autres environnements. Alors je voudrais préciser également en réponse à Monsieur Chareton qu'il n'y a pas d'expropriation pour les lignes électriques. Nous négocions des conventions avec les propriétaires et nous avons en moyenne sur la France 92 % d'accords amiables. C'est le chiffre 2004. Les huit autres pour cent, une partie c'est des propriétaires qu'on n'arrive pas à retrouver et pour les huit autres pour cent, nous engageons des (*inaudible*) en servitude pour pouvoir accéder à nos ouvrages.

Donc concernant le tracé, sur ce point, nous nous engageons également clairement. Comme nous l'avons dit au cours de ce débat public, nous proposerons des choix de tracés qui ne surplomberont pas d'habitation et même qui s'en éloigneront le plus loin possible. Nous emploierons quatre moyens pour nous guider dans le choix du meilleur tracé. Le premier moyen, nous étudierons le regroupement de la ligne avec d'autres infrastructures à chaque fois que c'est possible. A l'issue des échanges de ce débat public, il apparaît que le regroupement avec les lignes existantes est difficilement envisageable, compte tenu de la présence d'habitations. Mais nous étudierons d'autres regroupements possibles, notamment entre le poste électrique d'arrivée de la ligne et des postes envisagés pour alimenter le TGV Bretagne Pays de Loire pour améliorer la qualité de l'alimentation électrique. Deuxième moyen, nous travaillons avec des spécialistes, donc nous réaliserons des simulations photographiques et vidéo, et nous utiliserons les techniques modernes ou réalités virtuelles, pour identifier les points d'implantation les moins visibles dans le paysage. Nous avons une longue expérience dans ce domaine, et les résultats sont bien réels.



Troisième moyen, il passe par l'écoute et le dialogue avec les propriétaires ruraux, les exploitants agricoles concernés pour rechercher avec eux les implantations de pylônes les moins gênantes en visuel pour leurs activités. Enfin quatrième moyen, nous étudierons les mesures complémentaires pour limiter la gêne, par exemple des plantations. En matière d'environnement, nous avons retenu d'autres enseignements que nous nous engageons à prendre en considération, notamment en travaillant avec le groupe ornithologique normand sur la question des oiseaux migrateurs. Nous en référons aux demandes du conseil général de la Manche sur le respect (*inaudible*). Avant de conclure sur l'environnement, je vous rappelle que la concertation est essentielle pour l'intégration de ce projet, elle sera également consacrée à l'élaboration du programme d'accompagnement de projets. Nous proposerons ce programme puisse aider les projets de développement durable comme l'enfouissement des lignes à moyenne tension ou visant à favoriser le développement d'énergies renouvelables décentralisées et la maîtrise de la demande d'énergie ou encore de développement de l'accès Internet haut débit. Monsieur Provost, je vous précise que l'enfouissement des lignes moyenne et basse tension n'est pas obligatoire mais nous le proposerons comme (*inaudible*).

Alors Mesdames et Messieurs, je comprends que vous ne soyez pas enthousiasmés par la présence de nouveaux pylônes sur votre territoire. L'équipe du projet du Cotentin Maine et moi-même souhaitons sincèrement que ce débat public vous ait permis de mieux en saisir les enjeux. Aménageur responsable, RTE ne peut pas développer son réseau sans un dialogue permanent avec l'ensemble des acteurs locaux. Le fait d'implanter des ouvrages dans le domaine public ou privé est de notre responsabilité, tant par rapport aux citoyens et à leur mémoire que par rapport à l'environnement. C'est pourquoi nous souhaitons que ce projet soit aussi un vecteur de projets qui permette la mise en place d'actions utiles au service des populations et des territoires où il s'inscrira. A partir de sa mission historique de service public, RTE a mis en place une forte culture d'entreprise pour inscrire le développement durable dans cette pratique individuelle. La participation du public aux décisions en matière d'environnement est parfaitement intégrée depuis la loi de 83 sur la démocratisation des emplois publics. Une exposition en matière de concertation des années 90 et la loi Barnier de 95 qui avaient institué le débat public. Nous nous engageons donc, et cet engagement clôture mon intervention de ce soir, à nous mobiliser pour être dans ce domaine les meilleurs nouveaux (*inaudible*) et à mettre en oeuvre tout notre savoir-faire pour qu'il existe un meilleur projet.

Pour témoigner de cet engagement, nous communiquerons régulièrement et en toute transparence de l'avancement des études et de la concertation relative au projet Cotentin Maine. Nous veillerons à ce que vous soyez tous associés au suivi de cette concertation. Pour terminer, je voudrais remercier la commission particulière du débat public pour avoir mené ce débat. Ce débat public nous a permis d'explicitier les aspects parfois techniques du projet, synchronisme, alternatives techniques, constitutions techniques du projet, impacts environnementaux, enjeux socio économiques. Il a aussi permis une large expression de chacun, il nous a éclairé sur la poursuite du projet en enrichissant des apports de ces quatre derniers mois. Si l'EPR est confirmé et si le projet Cotentin Maine se poursuit, ce débat aura donc été pour nous le début d'un dialogue que nous souhaitons durable et constructif. Alors Monsieur le président, permettez moi de répondre à Monsieur Bonduelle sur les questions indépendantes de nos projets de lignes électriques. C'est-à-dire le bilan prévisionnel production consommation que RTE réalise tous les deux ans dans le cadre de sa mission d'équilibre production/consommation. Cet équilibre est en fait indispensable puisque que l'électricité ne se stocke pas. Donc il s'agit de scénarios à l'horizon 2020 qui alimentent les pouvoirs publics pour la programmation des installations de production. Le rendu des travaux de groupes pluralistes, d'experts à Rennes a confirmé le consensus sur l'ordre de grandeur de ces scénarios à l'horizon 2020. Alors j'ajouterais que pour l'horizon 2050 qui ne concerne pas RTE, là il y a eu beaucoup plus de divergences. Merci.

## **Le modérateur**

Je remercie Monsieur Herz d'avoir présenté les conclusions de RTE. Alors j'ai vu beaucoup de doigts se lever dans la salle. Alors on va tâcher de les prendre sans oublier personne. Alors Madame qui lève la main tout de suite et ensuite Monsieur derrière.

## **De la salle, association Respecter le bocage**

Merci de me redonner la parole. Association « Respecter le bocage ». J'ai entendu à travers le discours de Monsieur Herz beaucoup de beaux mots : « concertation », « dialogue », « développement durable », « niveau de savoir-faire », « communiquons en toute transparence », « associés à la concertation ». Ça, ce sont les beaux mots, ce sont les mots qu'on avait employés.

Lorsque nous avons participé à ces débats, nous avions espoir justement que ces mots soient mis en pratique, soit concrétisés. Or que se passe-t-il ? Le dialogue. Depuis le début, nous avons quand même l'impression d'un dialogue de sourds. Et ce que vous avez dit tout à l'heure outre le problème d'un dialogue de sourds, vous étiez là, vous parliez, vous écoutiez peut-être, mais c'était tout. Parce que lorsqu'on lit votre projet, vous ne prenez absolument pas en compte tout ce qui a pu être dit à propos de l'enfouissement des lignes et de tout ce qui a été prouvé. Vous revenez, vous redites exactement la même chose que ce que vous aviez dit par rapport à l'intégration dans l'environnement alors qu'en fait, il y a des éléments qui sont apparus et vous n'en tenez absolument pas compte.

Ensuite, vous avez dit « Nous n'allons pas prendre le risque de passer de l'aérien au souterrain ». Déjà, vous le faites déjà, première chose donc je ne vois pas pourquoi vous ne continueriez pas de le faire. Et ensuite, vous avez parlé de votre niveau de savoir-faire. Où est-il ce niveau de savoir-faire ? Quel est ce niveau ? Moi honnêtement, j'ai toujours eu confiance dans votre savoir-faire, là, je commence à avoir des doutes. Excusez-moi, mais apparemment vous dites que vous ne pouvez pas passer de l'aérien au souterrain, que vous avez peur. Je ne comprends pas très bien votre argument. Et puis alors s'associer à la concertation. Je suis désolée, il n'y a pas d'association à la concertation. Le débat, il servait à ça. On voit très bien le projet tel qu'il va arriver. L'enfouissement va avoir disparu. Ça paraît évident d'après ce que vous venez de nous dire. Donc je regrette vraiment que vous continuez-vous à RTE à être sourd à tout ce qui a pu être dit dans le débat. Parce que déjà on sait ce que vous donnez, c'était déjà dans le projet. Donc ça ne s'appelle pas des avancées. Donc le débat n'a pas servi à grand-chose par rapport à votre compréhension du projet. Je suis désolée de le dire mais c'est ce que je pense.

## **Michel HOUSSIN, Marais Sous Tension**

Je me représente, Michel Houssin, de l'association « Marais Sous Tension ». Moi je voudrais revenir sur le raisonnement sur la santé. On a connu à une époque des gens qui travaillaient dans les réacteurs nucléaires, qui étaient en CDD et sur lesquels on n'a jamais fait aucun suivi médical. Où est-ce qu'ils sont ? Qu'est-ce qu'ils sont devenus ? Premièrement. Deuxièmement, j'habite dans une commune où j'ai effectivement la THT dans tous les sens. On a quelques maisons qui sont dessous, je n'ai jamais vu personne, puisque moi je n'habite pas loin, j'habite à 100 mètres de la ligne haute tension, je n'ai jamais vu quelqu'un faire une enquête sur le sujet. Mais vraiment, jamais personne. Et ça fait 15 ans que j'y habite, il doit y en avoir une trentaine ou une quarantaine de maisons qui sont à proximité de la ligne haute tension. Alors qu'on vienne me dire qu'il y a une étude (*inaudible*) de faite dessous, sincèrement (*inaudible*) et elle devait être très discrète la personne qui l'a faite, parce que sincèrement, on ne l'a jamais vue. Troisième élément, à Périers

j'avais soulevé un problème qui était « Quel était le suivi médical de certaines personnes qui entretenaient la ligne électrique ? ». Non pas ceux qui montent sur les passerelles mais ceux qui repeignent les poteaux. J'attends toujours la réponse de Monsieur Herz parce qu'il ne savait pas. Donc ça serait intéressant de le savoir, les gens qui peignent à longueur de temps et qui sont sous la ligne haute tension, qu'est-ce qu'ils sont devenus ? Médicalement, quelle est leur situation aujourd'hui ? Monsieur Herz avouait à Périers il y a 15 jours qu'effectivement, il ne savait pas qui c'était. Donc ça veut dire qu'aujourd'hui, ils sont dans l'incapacité... Ça me rappelle ceux qui sont intervenus dans des réacteurs, ils sont incapables aujourd'hui de faire un suivi médical de ces gens-là, ils ont disparus, ils sont dans la nature. Comme c'est des gens qui sont souvent en CDD et à qui on ne renouvelle pas forcément les contrats, on ne les retrouvera pas. Comme d'habitude, on n'aura pas de suivi. Tout va bien madame, tout va bien.

### **Le modérateur**

Monsieur Herz, souhaitez-vous répondre ?

### **Monsieur HERZ**

Alors pour répondre à Madame, je voudrais dire que ça, ce n'est pas des beaux mots, c'est la pratique quotidienne de nos concertants dans les travaux des lignes électriques. Il suffit d'aller sur le terrain et de voir comment nous préparons les projets. La concertation, ce n'est pas un vain mot, c'est l'ensemble des représentants concernés, les élus, associations, représentants du monde agricole. Vous mettez derrière ces mots la question du souterrain. Donc je le répète, 150 kilomètres de lignes, ça n'a jamais été fait dans le monde, on n'est même pas sûr que ça marcherait. Le maximum qui a été fait, c'était des dizaines de kilomètres et sur des puissances beaucoup plus faibles que celles dont vous parlez. Donc nous n'allons pas prendre ce risque. Et vous nous dites que ça n'a pas évolué, si ça a évolué. C'est dit, il y a un rapport à la demande de la commission et ce rapport confirme notre approche. Donc concernant les questions sur la santé, je ne fais pas de parallèle avec ce qu'il se passe dans le nucléaire, ce n'est pas l'objet. On ne peut pas, les problèmes sont différents, je suis désolé. Pour ce qui est des sous-traitants en matière de peinture, je n'ai pas encore la réponse, à moins qu'il y ait un collègue dans la salle qui l'ait. Nous la recherchons et nous vous l'enverrons. C'est un engagement que nous prenons.

### **De la salle**

Les gens qui (*inaudible*), c'est tout simplement un problème de législation qu'on trouve partout, ce sont des intérimaires, c'est le débat dans le nucléaire, le travail est reconnu dangereux, on prend des intérimaires. Nous à la CGT, on s'en occupe depuis un moment, pas tout seul, mais on s'en occupe depuis un moment, parce que l'amiante, c'est sûr qu'on ne l'a pas initié ce débat, mais enfin on y prend une part aussi. Ce n'est pas le changement (*inaudible*). Enfin moi, je suis (*inaudible*), enfin je prends les choses à la boutade, en tout cas nous au niveau des (*inaudible*), ça ne marche pas comme ça. Et en tant que secrétaire de CE, on peut aussi bosser en même temps. Et je pense que les exemples, ce n'est pas ce qu'il manque en la matière. Moi, sur les débats de peinture, ça interpelle les gens sur « Comment ils font et tout », chiche ! Nous CGT on ne va pas en parler. On va parler de toute la mécanique d'intérimaires et de sous-traitance à 50 sous-traitants que l'on connaît au chantier de l'Atlantique. Ça, c'est le vrai débat. Et comment on fait pour entrer dedans ? Parce que ce débat là, quand la loi l'interdira au RTE ou à d'autres entreprises de développer la sous-traitance à un niveau où elle est, on tombera systématiquement les salariés sous l'aspect de la législation d'entreprise. Ça, on connaîtra l'état sanitaire des populations.

J'aurais une petite interpellation par rapport à ce qui a été dit tout à l'heure. Sur l'évolution de l'industrie au Morbihan, moi j'entends bien, mais je pense que (*inaudible*). C'est des choses qu'on regarde d'assez près en tout cas à la CGT sur les consommations, l'évolution industrielle. Oui, si dans 10 ans les choses évoluent, (*inaudible*) parce que l'aspect industriel pèse énormément. Celui qui pèse le plus, c'est l'utilisateur domestique, c'est lui qui pèse le plus. Ceci étant, s'il y a un changement de politique industrielle (*inaudible*). Ceci étant, l'urgence elle est dans un ou deux ans. On verra bien si l'appel d'offres du RTE, la réaction du RTE fera en sorte que la construction soit faite dans les délais, sinon je pense qu'il y aura quelque chose...

### **Le modérateur**

Merci. Alors il y avait une question de Monsieur, derrière la caméra.

### **De la salle**

Dans un article de *Ouest France* qui est en contradiction avec ce que nous dit Monsieur Herz de RTE concernant la desserte de la Bretagne en électricité. Puisque Monsieur Gadonneix, le PDG d'EDF dans un article dans *Ouest France*, disait en 2005, quand le projet a été accepté pour La Hague « Il a aussi des capacités de transport pour évacuer l'électricité sur la France entière et tout particulièrement sur la Bretagne ». Donc manifestement, EDF... Et le projet est quand même un projet normand pour la Bretagne. C'est comme ça que je le prends-moi en tant que citoyen normand. Il y a un manque d'équité manifeste dans la distribution d'électricité et dans la production d'électricité. On s'aperçoit que, et je ne tournerai pas autour du pot parce que manifestement, personne n'ose le dire mais simplement que la Bretagne a refusé le projet (*inaudible*) et maintenant, les Normands vont aller produire pour la Bretagne qui n'a pas justement (*inaudible*).

### **Un intervenant**

Je vais répondre à ça, parce qu'il n'y a pas du tout de contradiction. Il y a l'Ouest, l'est de Rennes. Alors pour reprendre un peu l'historique, là encore moi aussi, je ne tournerai pas autour du pot. On a un client, un producteur qui propose une centrale de production qui augmente la capacité de production installée dans le nord Cotentin. Eh bien notre expertise, c'est qu'il y a un besoin de faire une ligne pour relier ce Cotentin au reste du réseau électrique français. Ça c'est d'autres producteurs que du nucléaire, la réponse serait la même avec une telle augmentation de puissance. Cette ligne, c'est RTE et non pas EDF qui a choisi de proposer qu'elle soit en direction du sud, parce que compte tenu des transits dominants, compte tenu de la question de la tension dans le Grand Ouest, il était hautement préférable, et ça a été confirmé sans l'ombre d'une nuance (*inaudible*) qu'il fallait que cette ligne aille vers le sud. Cette ligne, si l'EPR se fait, cette ligne doit aller vers le sud, donc en direction quelque part entre Rennes et Laval. Et donc elle est justifiée par l'EPR, mais il nous faut intégrer, elle apporte un élément de robustesse au grand ouest. Comme je l'ai déjà dit, et ce n'est pas contradictoire, elle n'apportera pas de réponse aux questions structurelles spécifiques de l'ouest de Rennes, c'est-à-dire de la péninsule bretonne. Et on a déjà dit au cours de ce débat public que pour l'insertion de Flamanville, on ne pouvait pas faire en sorte que cette ligne arrive à l'ouest de Rennes.

### **Le modérateur**

Monsieur derrière la caméra, si quelqu'un peut lui apporter le micro...

**De la salle**

J'ai une petite incise avant de reprendre. Je parlais tout à l'heure d'une conception qui me semble vouée à mourir du débat démocratique, du débat (*inaudible*), une conception autoritaire, démocratique, etc. Je ne vais pas faire un procès d'intention, mais je voulais juste poser une question à François Dufour, je l'ai posée à Serge Provost tout à l'heure. Le (*inaudible*) qui a été montré par Monsieur Herz, qui serait un protocole d'une reconstitutions du groupement permanent sur la sécurité électrique. Est-ce que François Dufour a eu connaissance de ce document ou est-ce que visiblement... Oui ou non ?

**Monsieur DUFOUR**

Non en fait, c'était justement pour ça que j'avais demandé la parole tout à l'heure. J'ai été très, très surpris que ce soit le maître d'ouvrage qui nous apporte ce soir une réponse politique que l'on attend depuis des mois. Donc je suis assez surpris. Le président de la commission de débat public m'aurait dit ce soir « On a des nouvelles dans ce domaine parce que je remercie la commission de débat public d'avoir quand même insisté tout au long des périodes de débat pour que nous puissions revoir le GPSE » comme nous l'avions demandé, que ce soit ce soir RTE qui me l'apporte, ça me pose question. Je dirais qu'en termes de manipulations dans ce pays, pour confirmer ce qui a déjà été dit sur les doutes que vous avez de la démocratie... Je vais prendre un exemple. Lorsque des paysans à travers la France et l'association que représente Serge Provost et un certain nombre d'autres victimes, ont tenu et réclamé pendant des années dans leur combat en y laissant souvent leur chemise et leur santé et leur vie, des transparences en termes de problèmes sur la santé, qu'est-ce qu'on a répondu à un moment donné chez Serge Provost ? On a encerclé la maison avec des (*inaudible*) à cinq heures du matin pour l'empêcher de sortir pendant que le maître d'oeuvre dressait le pylône dans le champ devant la maison. C'est aussi comme ça parfois que ça se passe. Donc là, je le dis parce qu'il ne faut pas oublier qu'on va avoir des combats durs à mener. Toutes les questions de fond que l'on a posées sur le choix économique, pourquoi et comment et la fuite d'un certain nombre de gens qui ont pris des décisions, ce soir on n'a toujours pas de réponse de la part de RTE qui lui-même est pris en otage. RTE a pour mission de nous imposer la chose parce qu'il y a des gens qui ont décidé à des niveaux politiques que ça serait comme ça. Alors je crois qu'on a vraiment là une manière dans ce pays, une fois de plus, de vous dire « De toute façon, il y a un pseudo débat, on vous l'imposera ». Et moi, je ne reprendrai pas la parole. Maintenant je vous dirais comme je l'ai dit déjà dans deux ou trois endroits dans les réunions de secteur, nous serons présents sur le terrain jusqu'au bout pour nous opposer à ce que d'autorité ce système passe dans nos champs. Nous avons des pouvoirs législatifs, nous les utiliserons. J'avais posé la question à Fougères, où sont les juristes dans cette affaire-là ? La question du droit de vivre dans un environnement sain, on aurait aimé des réponses juridiques, nous ne l'avons pas. Eh bien nous nous servirons du droit, et notamment du droit européen, pour aller jusqu'au bout de notre combat parce que effectivement, il faudra bien que devant les tribunaux on nous réponde à ces questions de fond, bien avant que la ligne ne soit implantée. Et vraiment l'arme que nous avons, c'est d'empêcher que le projet d'étiquetage ne soit dans nos champs parce qu'effectivement de la désobéissance civile, nous en avons fait avec les OGM, nous en ferons sur ce projet de ligne. Je ne redirai pas un mot ce soir.

**Le modérateur**

Je vous demanderais d'être assez bref.

**Un intervenant**

Donc voilà, ça c'était quand même un exemple fabuleux d'une (*inaudible*). Juste ce que je voulais dire, je voulais prendre la défense de la société. Parce que je pense que mine de rien, sur un certain nombre de points, vous avez été surprenants et je dirais qu'un des impacts positifs de ce débat, c'est que vous êtes allé au moins jusqu'à la moitié du chemin. Je vous invite à continuer avec nous vers l'autre moitié. Il y a encore des progrès à faire mais on peut y arriver. Je pense que pour progresser par exemple, il faut cesser absolument, on est entre gens sérieux, ce sont des gens du genre « C'est la ligne THT ou la désindustrialisation de la Bretagne ». Il faut arrêter avec l'idée que ça serait ou un type de production, ou l'apocalypse, le dessert rural ou je ne sais pas quoi encore. Qui peut modérer ? Je crois que les gens qui sont ici ont fait la preuve...

**De la salle**

(*Inaudible*).

**Un intervenant**

Je ne fais pas de... Non, non, ce n'est pas moi qui ait parlé de désindustrialisation, d'ailleurs je n'arrive pas à le dire.

**Un intervenant**

S'il n'y a pas de moyens de production en Bretagne, oui, ça oui, je n'ai jamais dit que...

**Un intervenant**

J'ai sans doute mal compris. Moi simplement ce que j'ai noté dans cette intervention comme dans celle de RTE particulièrement, alors je comprends bien (*inaudible*) c'est sans doute moins amusant qu'on ne pourrait le croire. N'empêche que quand on dit « Il n'y a pas d'autres solutions, à moins de faire changer le niveau des consommations », on y va dans le vrai débat. Et ce qui a été montré dans ce débat public, dans le débat public sur l'EPR, c'est que précisément, il va falloir apporter le débat sur les conséquences ou sur les demi alternatives. Mais il faut effectivement débattre sur peut-être quelque chose qui nous dépasse. Mais encore une fois, je pense que votre mission, celle du public, c'est peut-être aussi d'ouvrir un petit peu plus les alternatives en termes de scénarios énergétiques et y compris en termes de scénarios de transport de l'électricité. Je ne peux pas imaginer qu'il n'y ait pas assez de compétences à RTE pour produire des scénarios un petit peu alternatif. En tout cas, je crois que c'est le boulot d'un service public dans une situation où effectivement l'énergie va devenir une question prioritaire, où effectivement tant pour les raisons de (*inaudible*) des approvisionnements que de menaces de (*inaudible*) etc., etc. on a à réfléchir beaucoup. On peut réfléchir avec les compétences, y compris chez vous, y compris à la CGT. Mais cela suppose que chacun veuille bien se défaire de ces désillusions parce que ça ne marche plus tout simplement. Ça ne marche plus. Vous n'arriverez pas à imposer l'autorité que c'est comme ça parce que vous l'avez décidé, et vous n'arriverez plus à imposer l'autorité que c'est comme ça parce que sinon, c'est la bougie.

**Le modérateur**

Je vous remercie. Alors il y avait deux personnes, on arrive vraiment vers la fin du débat. Donc il y avait Madame qui avait levé la main tout à l'heure. On prend une dernière question, mais après, il

faudra arrêter. Je vous laisserai un droit de réponse et puis on conclura la réunion avec le président. Madame s'il vous plaît.

### **De la salle**

Je suis d'un groupe d'habitants du nord Cotentin. Donc nous savons le débat EPR et il y a quelque chose que nous avons appris dans ce débat, c'est qu'en fait, vous savez combien d'emplois vont être créés par l'EPR, une fois que l'EPR sera construit ? Il y aura en tout et pour tout 300 emplois qui seront créés. Donc nous avons déjà ça. Mais en fait, le débat pour nous il n'a pas eu lieu. Il n'y avait pas les grandes organisations écologiques, EDF, etc., les 7 Vents du Cotentin n'étaient pas là, pour vous donner un petit peu les alternatives au nucléaire et puis aux énergies. Et comme disait Monsieur Mathieu de la CFDT, il y avait de grands trous noirs. Et nous dans notre groupe, nous pensons qu'il y a un trou noir qui est absolument fondamental, c'est ce qui concerne la prolifération, ce qui concerne le militaire. Parce qu'en fait, le nucléaire, il existe parce qu'en France l'armée a fait (*inaudible*). Merci. Donc c'est pour ça que nous avons choisi le nucléaire. Et depuis, nous sommes dans la folie, nous sommes dans la non démocratie. Eh bien pour la première fois, il y a eu un peu de démocratie et on a bien vu pour l'EPR que la démocratie elle n'était pas là. Je voudrais juste finir, tant que l'aspect militaire de la question ne sera pas abordé, nous n'irons pas au fond de ce qu'est l'EPR.

### **De la salle**

C'est un message qui s'adresse autant aux membres de la commission qu'aux gens de RTE, qu'effectivement (*inaudible*) et ils le font bien. On voit comment avec autant d'arguments ils arrivent à le faire, comme il voudrait nous faire croire que de toute façon c'est bon. C'est bon pour nous, c'est bon pour les autres, il n'y a pas de problème. C'est leur boulot, c'est leur job, c'est normal, ils sont payés pour ça. On ne va pas leur en vouloir tout de même ! Mais faire savoir à la commission et à ceux qui sont venus à la place de certains élus qui n'ont pas eu le courage de se montrer, leur faire savoir quand même et que vous preniez bien conscience, que le contenu de cette salle, il y a peut-être des gens que vous avez eu l'habitude de voir, moi je suis venu deux fois. Pas plus tard que vendredi dernier, les nouvelles associations (*inaudible*) rassemblaient 250 personnes et il y a déjà un bon paquet de signatures en opposition tant à l'EPR qu'à la THT. Excusez-moi, si vous passez par dessus l'avis de tous ces gens-là, (*inaudible*) de toute façon parce qu'ils n'osent pas, leur futur ce n'est pas ça. Et puis il y a des très jeunes et des très vieux. Je dois vous rassurer, ce n'est pas que des hurluberlus. Donc prenez conscience, faites prendre conscience aux élus qu'ils ont un pétard en face du nez, il y aura des échéances, il va falloir qu'ils s'en souviennent.

### **Monsieur HERZ**

Je voudrais juste dire que je n'accepte pas les accusations de Monsieur Lamy et de Monsieur Dufour. Je voudrais dire que le GPSE, RTE est signataire du protocole avec le ministère de l'agriculture. Et depuis que dans cette salle le 29 novembre le représentant du ministère de l'agriculture avait annoncé la relance et la signature proche de ce protocole GPSE, depuis cette date, Monsieur Giblin et RTE n'ont eu de cesse de relancer pour savoir quand est-ce qu'allait avoir lieu cette signature. Vous savez, le ministère de l'agriculture, il a beaucoup d'autres préoccupations, vous pouvez en juger par l'actualité. Il se trouve que le protocole est arrivé chez RTE hier matin. RTE était le dernier signataire. Le président l'a signé hier soir, donc même s'il avait été envoyé chez le facteur de toutes façons, l'original est retourné au ministère, on a pu faire que quelques photocopies des signataires. Je suis désolé, l'original est en train de retourner au ministère. Alors bien sûr, on aurait pu attendre que le ministère l'annonce mais enfin c'est une bonne nouvelle donc

on l'a annoncé ce soir. Ça faisait quand même trois mois que la commission et nous on essaye d'avoir cette signature. Il se trouve qu'on a pu l'avoir qu'hier après avoir insisté et insisté.

### **Monsieur GIBLIN**

Monsieur Lamy, pas sans micro. Une dernière intervention et puis après on conclura. Monsieur Bonduelle, Monsieur Kerkhove ont demandé la parole. Soyez très, très brefs.

### **Monsieur BONDUELLE**

Monsieur le président, jne voudrais pas trop (*inaudible*) parce qu'effectivement le consensus, bon on ne peut pas vraiment dire qu'il y a eu un consensus total, de même que dévier sur le nucléaire, RTE on sortira une pile de lettres des gens à qui on a dit « On ne peut pas vraiment vous connecter pour votre éolien, ça sera plus tard, ça ne sera pas tout de suite ». Et ici, RTE vient mettre une ligne et mettra les moyens plus tard, quelque part de façon un peu plus (*inaudible*). Moi je pense qu'un point très important qui est sorti du débat et qui est intéressant, concerne le service public. C'est la question des (*inaudible*) de pointe. Plusieurs personnes l'ont mentionné là, je pense que c'est sorti du chapeau à plusieurs reprises. On se rend compte à quel point ça devrait être (*inaudible*). On évite des lignes, on évite du carbone, on évite (*inaudible*). Et on peut le faire avec la technologie moderne de façon pas chère, en tout cas on peut le faire. Ça ne devrait pas simplement être un tarif commercial. Or on a compris en écoutant, en regardant et je pense que c'est une discussion qui ne sera pas terminée, c'est que ces tarifs tombent en désuétude, RTE a explicitement dit que ça n'était pas son problème et les producteurs d'énergie nous ont expliqué qu'en gros, c'est en train de tomber en désuétude, c'était le mot qui était employé. Je pense qu'il y a vraiment à prendre en charge cette question et à faire en sorte que les pouvoirs publics effectivement le prennent en charge et là il faudra leur forcer un petit peu la main. Aujourd'hui dans les projections du CPE, exercice 2005, exercice 2006, groupe de travail présidé par Monsieur (*inaudible*) du RTE. Les effacements qui sont aujourd'hui très importants en France, en 2015 ça devient zéro. C'est-à-dire qu'on considère que ça va diminuer parce que dans un monde libéral, on ne le fait pas. Eh bien il est possible de décider que ça devient (*inaudible*), qu'on ne le laisse pas simplement aux producteurs. Mais c'est quelque chose sur lequel il faudra se bagarrer. Autre chose sur lequel il faudra se bagarrer, je suis désolée d'être un peu long, ce qu'il faudra que les élus disent « Chiche », on a entendu à plein de reprises le fait que les pouvoirs publics ne peuvent plus rien faire, que oui, tout ça ne va pas se passer et qu'il est inéluctable que l'électricité, et en particulier la pointe électrique continue d'augmenter. Je pense que les élus qui sont sur le tracé, les élus de la Mayenne, les élus de la Manche, etc. devront prendre des engagements, devront dire « Chez moi, il n'y aura plus de permis de construire pour des maisons chauffées à l'électricité, en particulier des bureaux ». Je pense que ça, c'est des engagements que vous (*inaudible*) sont aujourd'hui des escroqueries. Et là-dessus, je pense que les maires auront une responsabilité, c'est-à-dire que ceux qui s'engagent contre la THT devront aussi dire « On va s'engager pour empêcher que les croissances qu'on nous bassine et qu'on nous donne comme espèce d'inéluctable ne se passe pas ». Et je pense que le pari, c'est de dire « Oui, il y a moyen d'agir en France » et pas de dire simplement « Ma projection elle continue de croître, regardez, on ne peut rien y faire ». Merci.

### **Monsieur KERKHOVE**

Moi je voudrais remercier RTE parce que cette soirée m'a permis de me souvenir qu'elle était la différence entre écouter et entendre. Ce discours, il aurait pu être écrit il y a quatre mois, mis à part deux, trois petites modifications. Globalement à un moment, il va falloir que vous entendiez les gens et les riverains. Je ne pense pas que vous soyez malentendants, mais vous êtes victimes, nous



sommes victimes d'une déresponsabilisation par le biais d'une multiplication des acteurs. Aujourd'hui vous êtes RTE donc vous, vous subissez un petit peu la décision faite par l'EPR qui elle-même a été décidée par etc., etc. Ce qu'on aimerait savoir, les vrais acteurs, les vrais responsables... Un débat public, moi ce qui me posait problème, c'est un médiateur. Un médiateur professionnel, je pense que c'est le cas et des acteurs responsables. Et alors aujourd'hui, on n'a pas tous les acteurs qui sont présents autour de la table et on n'a pas les vrais décideurs.

Dernier débat, je pense que les débats ne se font plus, et pourtant, c'est le début. Ça n'est que le début de la mobilisation. Et « Agir pour l'environnement » en partenariat avec plein d'associations va lancer une campagne contre les lignes THT parce qu'on pense que ce n'est pas seulement celle de Mayenne, aujourd'hui de Flamanville, mais il y a aussi des problèmes dans le Verdon, il y a aussi des problèmes à Perpignan, etc. Il y a une multiplication des problèmes liés aux lignes THT qui sont vouées une centralisation des moyens de production électriques.

## **Conclusion de la réunion**

**Monsieur GIBLIN**  
**Président CPDP THT Cotentin-Maine**

Il est 10 heures 10. Je crois que le moment est venu de conclure. Je m'excuse auprès des gens qui souhaitent prendre la parole mais je crois qu'il faut qu'on sache terminer. Je crois qu'il faut qu'on sache mettre un terme à ces réunions. Donc je vais essayer en quelques mots de vous dire ce que nous commission nous avons retenu des échanges qui ont eu lieu sur les différents thèmes qui ont été abordés dans ce débat. Alors d'abord, il y a un point qui est tout à fait évident et qui ce soir a été manifeste, l'EPR et la THT, ce sont deux débats, ça a été deux débats interdépendants en interférence permanente. Et je dois dire que notre débat THT a été constamment sur (*inaudible*) de l'EPR. Car effectivement, c'est bien l'implantation du projet EPR tête de série à Flamanville qui justifie la nouvelle ligne THT. Je crois que là-dessus, tout le monde est d'accord. L'existence de deux débats, c'est pareil, elle est coordonnée, mais la THT n'a pas évité que les problématiques des deux débats n'interfèrent constamment, et on l'a entendu ce soir, et que le débat THT soit l'occasion de parler de l'EPR et des choix énergétiques. Plusieurs acteurs ont affirmé, ont exprimé avec force pendant le débat le refus du nucléaire et dans un grand ensemble de l'EPR et de la THT. Pour eux, ça a encore été dit il me semble ce soir, la meilleure façon de s'opposer à l'EPR consiste à se mobiliser contre la THT en dénonçant ses effets. Ça n'a pas été caché, beaucoup l'ont dit. De ce fait d'ailleurs, la question du besoin de renforcement du réseau, de la justification même de la nouvelle ligne comme les alternatives techniques dont on aurait pu penser qu'elle aurait été plus au centre du débat qu'elle ne l'a été, a été également relativement, je dis bien en relatif, peu abordée. Et on l'a encore vu je crois ce soir. Alors l'expertise, on en a parlé. Et là *a fortiori* ce que tout le monde a admis d'une certaine manière, c'est que l'implantation de ce nouveau réacteur à Flamanville nécessite le renforcement du réseau et à titre d'expertise potentiellement vers le sud.

Alors qu'apporteraient pour nos trois régions l'ensemble EPR et lignes THT. Ça c'est une question qui est revenue aujourd'hui encore dans le débat. On a abordé la règle tout au début du débat, au mois de novembre. Pour EDF, c'est clair que l'amélioration de l'alimentation électrique du grand ouest n'est pas la raison prioritaire du projet EPR. La dénomination EPR tête de série indique clairement qu'il s'agit de tester un nouveau type de réacteurs pour des industriels et pour préparer le

renouvellement éventuel par type de réacteurs existants. Ça a été dit d'ailleurs de manière je crois assez claire par EDF et de ce point de vue-là, on peut dire qu'ils ont été honnêtes dans la présentation de leurs projets. Certes la ligne THT conforterait un réseau qui présente des signes de fragilité. Parce qu'on redoute une instabilité pour le développement économique des deux réseaux, ça a encore été redit ce soir. Mais tous les problèmes ne seront pas résolus dans le grand ouest par les projets EPR et THT, bien que la Bretagne et les Pays de Loire soient très déficitaires en production, pas bien que, parce que la Bretagne et les Pays de Loire, ça a été redit ici ce soir, sont déficitaires en production et en plus que la demande aujourd'hui croit fortement. Ça je crois que c'est un élément qui doit être pas permanent, ça peut changer mais pour l'instant c'est bien la situation actuelle. Donc on comprend bien dans ces conditions que la ligne THT est perçue comme apportant moins de bénéfice que l'impact. Et aussi comme un choix qui est la conséquence de l'EPR à Flamanville, un choix de politique énergétique nationale, ce qu'elle est ailleurs dans la loi d'orientation de l'énergie, que beaucoup d'intervenants, ici encore ce soir ont contesté pendant ce débat.

Alors ce qu'il est ressorti quand même du débat, à partir de là, c'est une réflexion prospective sur la réponse des besoins en énergie est nécessaire et souhaitable. Et les acteurs qui se sont prononcés sur ce débat, qui ont parlé beaucoup par exemple de maîtrise de l'énergie, de production et de consommation, décentraliser pour (*inaudible*) le transport, d'énergie renouvelable ont souhaité que soient engagés des exercices, des scénarios qui soient plus ouverts peut-être que ceux qui ont été faits maintenant en matière de prospective de l'énergie. Alors les deux commissions EPR et THT, comme vous le savez, ont initié un groupe de travail pluraliste, ça a été rappelé ce soir qui a essentiellement travaillé sur la prospective de la demande à partir de l'exercice que RTE est amené à faire, bilan prévisionnel ça s'appelle. RTE étant chargé par la loi d'ailleurs de l'état des lieux. Le rapport du groupe qui n'est pas ressorti et qui sortira (*inaudible*), qui sera disponible évidemment, met en évidence plusieurs points pourtant sur lesquels il y a me semble-t-il quand même un accord, une convergence des moyens. D'abord le besoin de scénarios plus diversifiés reposant sur des hypothèses bien identifiées, il ne s'agit pas de faire des scénarios qui ne reposent pas sur une bonne (*inaudible*), élaborés et discutés dans la transparence par des prospectivistes on va dire qui reflètent la (*inaudible*).

Deuxièmement, la nécessité de mieux articuler le moyen terme, c'est-à-dire l'horizon 2020 où l'impératif est d'assurer la sécurité d'approvisionnement avec le long terme 2050 où ce qui l'emporte, ce sont les objectifs de politique énergétique comme celui du facteur IV pour les émissions de CO<sub>2</sub>. Or aujourd'hui, cette articulation est apparue aux yeux de tous je crois comme non parfaitement satisfaisante. Alors ce rapport soulignera aussi l'intérêt des approches régionales, comme celle en cours en Bretagne, qui associe le conseil régional, (*inaudible*) et bien d'autres partenaires autour de la table. Et ça, je crois que c'est un élément positif qui est ressorti des deux débats, EPR et THT. Mais on a ouvert une perspective, ça se continuera, il faudra que ça se continue après le débat.

Quelles alternatives à la THT ? Alors c'est un sujet qui a été aussi abordé ce soir. Sur ce point de technique, on a surtout abordé les problèmes de l'enfouissement des lignes, on en a reparlé encore pendant cette réunion. RTE a estimé les coûts d'enfouissement en termes d'investissement neuf fois supérieurs à ceux de la ligne aérienne, en gros. Et n'a pas jugé très satisfaisant l'ensemble des alternatives qui sont présentées. Une solution qui n'a pas été proposée par une association, c'est des liaisons sous-marines. Alors comme vous le savez, la commission nationale a commandé des expertises, évidemment dans un délai très bref parce que le débat ne dure que quatre mois, pour évaluer toutes ces alternatives techniques, l'intelligibilité et le coût de leurs impacts.

Alors la solution d'enfouissement pourrait être moins coûteuse dès lors que l'on raisonne d'abord (*inaudible*) de l'infrastructure. Et si on accepte, ils ont évoqué plusieurs scénarios, si on accepte de la dimensionner plus modestement. Et donc on arrive à (*inaudible*) de l'ordre de 3 à 5. Ils confirment que l'impact en termes de champs magnétiques serait nettement plus faible qu'une ligne aérienne. Mais ils admettent aussi que sa réalisation au-delà des experts, de leurs avis, de leurs points de vue, sur la longueur totale de la ligne, c'est-à-dire 150 kilomètres serait un challenge technique puisqu'une ligne d'une telle longueur n'a jamais été réalisée dans le monde. En revanche, une ligne mixte aérienne et souterraine, ça a été évoqué ce soir, paraît plus réaliste. Sur ce point d'ailleurs, RTE est assez d'accord sur ce diagnostic. La solution sort de la Bretagne est effectivement possible quoi que coûteuse. Mais elle imposerait un renforcement du réseau 400 000 Volts dans les Côtes-d'Armor et le Finistère, à (*inaudible*) non résolues sur l'inspection dans le territoire. Alors d'autres solutions plus innovantes ont été examinées. Vous êtes intervenus sur le sujet, ça confirme... Non mais attendez, laissez-moi terminer, ne m'interrompez pas s'il vous plaît monsieur. Ne m'interrompez pas. Bien entendu, ça demanderait un examen complémentaire, vous avez tout à fait raison. D'autres solutions plus innovantes ont été également examinées, je vous renvoie au dossier qui est sur notre site et vous avez à disposition des CD qui peuvent vous permettre d'examiner peut-être plus commodément ce rapport.

Alors on a eu également après la remise de ce rapport un certain nombre d'éléments, et là je réponds aussi à Monsieur pour mieux approfondir la solution offshore, les solutions offshore puisqu'il y en a une qui partirait vers le Havre et l'autre vers la Bretagne. Alors j'en arrive maintenant à l'impact sur la santé animale. L'activité d'élevage, je le savais en démarrant le débat, est quelque chose de très présent sur le territoire concerné. Et nous pensons que sur ce point-là, un certain nombre d'avancées ont été constatées au cours du débat. Tout le monde est d'accord pour dire que les champs électromagnétiques peuvent produire des courants parasites, c'est des phénomènes physiques et qu'ils peuvent impacter les animaux lorsque les structures métalliques (*inaudible*). RTE a pris l'engagement dans des réunions précédentes, et l'a confirmé ce soir, de procéder à des diagnostics électriques des bâtiments pour identifier les problèmes susceptibles de se poser et notamment le mauvais isolement de ces bâtiments. Il nous a dit, ça c'est un point positif, et il nous a dit ce soir qu'en plus ils étaient prêts à financer un certain nombre de ces études. Alors nous avons parlé du GPSE, je partage le point de vue qu'il aurait été plus agréable pour la commission que je puisse donner à Monsieur, s'il le demande, le document qui a été signé. Enfin, qu'il redemande (*inaudible*) et que la convention a été enfin signée, nous nous sommes employés pour qu'elle le soit. Tous je crois, beaucoup espèrent que la reprise de ces structures de dialogue partenariales qui ne concernent pas simplement le projet (*inaudible*) mais l'ensemble de THT, puisse apporter une résolution dans l'identification des problèmes et leur traitement. Et chacun je crois reconnaît l'intérêt d'un débat de plus grande transparence. On a bien noté, ça sera dans le rapport que nous ferons, que les demandes concernant ce projet de ferme expérimentale et le fait que cette ferme soit implantée en site réel, pas simplement, bien que ça (*inaudible*) souvent quelque chose dans le site d'une grande école ou d'un institut de recherche.

Alors j'en reviens maintenant aux incidences de l'activité agricole. Nous avons eu des points de vue différents dans le monde agricole. La confédération paysanne a affirmé son hostilité de principe au projet en raison d'ailleurs de l'EPR, les chambres d'agriculture syndicats et exploitants ont exprimé des positions plus ouvertes sur les concertations et sur ces modèles. Toutefois, je crois que tout le monde attend des engagements de RTE sur la recherche de tracé le moins perturbateur pour les activités. Et certains disent, ça a été redit en n'excluant pas *a priori* le déplacement de certains bâtiments trop proches de la ligne. L'effort à faire en matière d'enfouissement des lignes à moyenne et basse tension, c'est aussi une demande (*inaudible*). Il y a aussi tout le problème de la (*inaudible*) bien entendu et puis des opérations de (*inaudible*). Nous avons entendu dans le débat le souhait de

la profession agricole que ces différents aspects figurent dans un protocole spécifique, parce qu'il y a eu un protocole national entre les chambres d'agriculture et RTE sur le sujet. Mais que compte tenu des spécificités régionales, en particulier un certain nombre de ruptures, le pays du bocage, il a été souhaité qu'un protocole spécifique, complémentaire soit mis au point. Alors nous espérons bien, et ça c'est quelque chose qui sera noté dans le débat, que ceci pourra effectivement apparaître. Alors l'impact sur la santé, j'en arrive à un point qui évidemment a été beaucoup évoqué dans notre débat. Il y a une attitude du public et un refus du voisinage de la ligne en raison notamment de cette question. Alors ce qui est ressorti de la réunion de Châteaugiron que nous avons tenue, je vais peut-être être un petit peu être réducteur dans ce que je vais dire, mais c'est pour pas rentrer trop dans les détails. C'est que d'abord les conclusions des travaux qui ont été menés depuis 20 ans apparaissent d'une certaine manière contradictoire. Je vais m'expliquer. Il y a un consensus quasi fédéral sur l'absence constatée d'experts présents d'effets biologiques sur des animaux de laboratoires exposés à des champs électromagnétiques élevés. En revanche, on voit que certaines études épidémiologiques montrent une augmentation significative du point de vue statistique de l'apparition de leucémies infantiles pour des expositions à moyenne très faibles, de 0,4 micro tesla et voire même inférieure dans le cas de l'étude Drapper qui a été longuement commentée, et que nous avons mise d'ailleurs en ligne sur le site de la commission.

Les auteurs de cette étude ne s'expliquent pas ce résultat, c'est vrai, qui existe. Ils n'excluent pas que c'est une cause ou des effets de causalité (*inaudible*). Ils sont incapables aujourd'hui bien entendu, parce qu'une étude épidémiologique, c'est une étude statistique qu'ils sont incapables évidemment de mettre en ligne. Il est vrai aussi que ça a été je crois dit dans le débat, que la France manque d'études épidémiologiques, mais les projets sont lancés. Il est évident que ces études sont des études longues, il est clair que les résultats de cette étude ne seront pas à l'échéance du projet tel que RTE l'a énoncé. Ces incertitudes scientifiques et l'absence de suivi un peu plus systématique (*inaudible*) comme en témoigne le nombre important de questions posées sur ce thème. La crainte était souvent exprimée, je vais mettre ça entre guillemets, qu'on nous cache quelque chose. Dans ce cas, l'OMS a recommandé aux Etats d'adopter des précautions, c'est-à-dire de prendre de mesures qui soient proportionnées à l'importance et à la nature du risque. Pendant le débat, les nombreux participants ont demandé à RTE de s'engager sur les normes de portée générale des distances des habitations. RTE considère de son côté que l'avis du conseil d'hygiène d'Ile-de-France constitue ce cadre de (*inaudible*) et propose de résoudre le problème de la proximité aux lignes, au cas par cas, dans le cadre de la concertation ultérieure du projet. Il s'est également engagé à ne pas surplomber les habitations et les bâtiments d'élevage existants. Et comme vous le voyez, (*inaudible*) est important et il ne s'est que partiellement (*inaudible*) pendant le débat.

L'opposition au projet pour les uns, la condition de réalisation pour d'autres s'est focalisée sur ce sujet. Alors la commission a suggéré d'avancer sur cette question de l'application du principe de précaution en regardant d'ailleurs comment elle est concrètement traitée dans différents pays, notamment ceux qui sont (*inaudible*) ces questions de santé publique. RTE ce soir a dit qu'ils allaient regarder à l'étranger pour voir comment, non parce que cette question est particulière, mais d'une manière plus générale, quelles étaient les pratiques d'insertion des projets. Je crois que c'est sûrement très utile. Alors je voudrais terminer sur le sujet de la santé en disant que la commission a quand même été récemment informée de deux initiatives qui nous paraissent nous aller dans le bon sens et qui montrent une implication concrète de RTE sur les questions de santé. Il n'en a pas fait état dans le débat pendant les réunions publiques, ce qui est dommage. Mais vous trouverez l'information sur notre site. Alors je vous dis en gros de quoi il s'agit. D'une part nous avons appris que RTE a contribué à la création du registre national (*inaudible*) qui est tenu par l'INSERM et RTE participe également à une études de type je crois épidémiologique d'après ce que nous avons cru comprendre, prenant en compte notamment l'exposition aux champs magnétiques, étude

générale. Elle ne couvre pas simplement je crois les lignes à très haute tension. D'autre part, RTE a entrepris avec la direction générale de la santé, une étude sur une vaste échelle pour connaître le niveau d'exposition de la population française aux champs magnétiques. Alors cette information vous a été donnée de source autorisée, je crois que nous en ferons état dans notre compte-rendu. Je trouve simplement, je l'ai déjà dit, que c'est un peu dommage que cette information n'ait pas été déjà donnée lors de la réunion que nous avons tenu sur le thème de la santé publique à Châteaugiron.

En conclusion, je voudrais dire que pour nous commission, ce débat a été certes un peu fatigant quand même, nous sommes un peu épuisés par toutes ces séances de débat public mais nous pensons qu'il a été riche et utile, dans un contexte qui a été souvent difficile, il a permis une réelle information et des échanges. Certains pensent sans doute que les points de vue se sont bien rapprochés, que bien entendu la question qui a plané sur notre débat sur la politique énergétique, nous n'avons pas pu en traiter dans ce cadre, c'est tout à fait évident. Mais je crois que les points de vue des uns et des autres sont maintenant bien identifiés, bien connus, que le public a participé au débat, aura pu écouter tous ces arguments, s'informer, se faire une opinion sur beaucoup de points. RTE a identifié me semble-t-il et hiérarchisé les attentes exprimées, les préoccupations et peut-être davantage même, puisque ce qu'on a entendu ce soir montre que ça va plus loin dans l'attitude des uns et des autres. Il y a eu aussi je crois quand même, il faut le reconnaître, un certain nombre d'avancées. Donc je pense que globalement, on peut dire que ce débat a quand même déjà apporté quelque chose. Mais nous remettrons notre rapport, pratiquement je crois le jour du printemps, mais on peut espérer que ceci constitue un nouveau présage, un heureux présage pour que les avancées soient plus nombreuses que ce que nous avons déjà entendu. Je suis sûr qu'il y aura d'ailleurs des progrès et que grâce à l'écoute mutuelle, écoute que RTE a apporté à ce que vous avez dit, il y aura peut-être des points qui progresseront encore.

Comme nous avons eu l'occasion de le dire à plusieurs reprises au cours de ces quatre mois, c'était une concertation très agréable, je pense que le débat public est une institution jeune et donc fragile. Il dérange parce qu'il est perçu, à tort, comme une mise en cause de beaucoup de décideurs, de beaucoup de politiques, techniques, etc. donnant une large place à l'expression des opposants. Mais comme je l'ai déjà dit à Fougères, c'est un fait. C'est vrai qu'il y avait beaucoup plus d'opposants dans les salles dans lesquelles nous avons tenu des réunions publiques. Pour nous la commissions, ce qui compte, ce sont les arguments des uns et des autres. A l'opposé, le débat public est considéré, et je l'ai entendu aussi, comme très imparfait par ceux qui l'avaient souvent souhaité et qui réclament des décisions plus transparentes. Mais quand cette insatisfaction va aller jusqu'à refuser le débat voire à l'entraver, je crois que là, on se trompe un petit peu. Je crois qu'il y a encore du chemin à faire pour que le débat public prenne sa place dans notre culture nationale. Et moi j'ai bon espoir, et mes collègues aussi je crois, qu'on puisse y parvenir. Le débat public, il va prendre fin officiellement jeudi prochain 23 février à minuit. La ligne téléphonique de la commission particulière sera suspendue et l'interactivité de notre site internet. Pour autant, le site Internet restera consultable durant un an et l'essentiel de ce qu'il contient sera ensuite transféré sur le site de la commission nationale du débat public. Donc il aura là une vie encore plus longue. Je crois que c'est important que cette mémoire du débat demeure. Les locaux seront également fermés. La commission va donc maintenant se retirer, va tirer sa révérence d'une certaine manière pour finaliser son rapport qui sera complété par un bilan réalisé par Monsieur Mansillon, président de la CNDP. Et l'ensemble effectivement sera rendu évidemment public fin avril.

Enfin, avant de vous inviter autour d'un dernier verre, verre de l'amitié, je voudrais remercier toutes les personnes qui se sont intéressées à ce débat, acteurs et publics, le maître d'ouvrage bien sûr. Vous tous, les associations, le public en général. Je remercie également la presse écrite, télévisée,

radiophonique qui ont par leurs reportages, leurs articles, l'information qu'ils donnaient sur le débat ont je crois contribué à l'assistance de nos réunions et ont rendu compte je crois sereinement des différentes réunions. Je voudrais également remercier tous ceux qui nous ont aidé dans l'organisation et la bonne tenue de ces débats. Je pense au service chargé de la sécurité publique, aux maires des communes et à tous ceux qui ont mis notamment des espaces d'exposition et d'affichage dans leurs locaux. Je veux remercier aussi les prestataires qui nous ont accompagné depuis l'été dernier, les rédacteurs de la société Ubiquis qui ont fait la prouesse de rédiger en instantané une synthèse des réunions, Cap événementiel qui a assuré la logistique et (*inaudible*) pour la question des actions de communication. Et puis la société qui a assuré un peu la sécurité de nos réunions, la société Esco. Et enfin nos hôtes qui ont été pour nous, dans un monde quelquefois un peu bruyant, et elles étaient une source d'apaisement. Enfin je conclus en saluant et en remerciant pour leur disponibilité et leur participation active, tous mes collègues d'abord qui n'ont pas ménagé leur peine, comme nous tous, Loïc Blondiaux, Jean-Paul Vellaud, ils sont tous là, Jean-Bernard Mabillais, François Bonneaud. Eh bien entendu, en n'oubliant pas le secrétariat général qui a assuré un travail absolument considérable, Valérie Potier qui est secrétaire générale adjointe, Angélique Jeanne, Elise Vasseur et bien entendu notre secrétaire général Frédéric (*inaudible*). Voilà, je souhaite que vous l'applaudissiez parce qu'il a fait un excellent boulot. Merci à tous.